

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Béjaïa
Aboudaou
Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Département des sciences sociales



وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
جامعة بجاية
كلية العلوم الإنسانية و الإجتماعية
قسم العلوم الاجتماعية

Faculté des sciences humaines et sociales
Département des sciences sociales

Plan de cours

Méthodologie de recherche en Sociologie

Niveau : **Licence 2 Sociologie**

Enseignant : **Dr. NEGROUCHE Hamid**

2018–2019

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Béjaïa
Aboudaou
Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Département des sciences sociales



وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
جامعة بجاية
كلية العلوم الإنسانية و الإجتماعية
قسم العلوم الاجتماعية

Faculté des sciences humaines et sociales
Département des sciences sociales

Plan de cours

Méthodologie de recherche en Sociologie

Niveau : **Licence 2 Sociologie**

Enseignant : **Dr. NEGROUCHE Hamid**

2018 – 2019

Tables de matières :

Informations sur le cours	07
Présentation du cours	08
Les objectifs de la matière	08
Introduction	09
 I - Le cycle de la connaissance scientifique :	 11
01 - La recherche en projet	11
02 - Les composants du cycle de la connaissance scientifique	11
II - Les actes de la démarche scientifique :... ..	11
01 - La rupture :	12
02 - La construction :	12
03 - La constatation ou l'expérimentation :	13
III - Les étapes de la démarche scientifique :.	13
01 - De l'idée de recherche à la question de départ	13
02 - La question de départ	14
03 - Les caractéristiques d'une bonne question de départ :	14
a- La clarté	14
b- La faisabilité:	15
c- La pertinence	15
IV - Le travail d'exploration :	16
01 - La lecture :	16
a- Les principes de choix et l'organisation des lectures :	17
b- Ou se trouve ces textes ?.....	17

c- Comment lire ?	17
02 - Les entretiens exploratoires	18
V - De problème de recherche au travail de problématisation	19
01 - Qu'est-ce qu'un problème de recherche ?	19
02 - La pertinence d'un problème de recherche :	20
03 - Le travail de problématisation	21
04 - Les deux temps de problématisation	22
05 - Le rôle et la position de la problématique dans le processus de recherche :.....	23
06 - Les deux démarches de la problématisation	23
07 - La problématisation selon une logique inductive	23
8 - La problématisation selon une logique inductive	25
VI - La formulation des hypothèses scientifiques :.	26
01 - Qu'est- ce qu'une hypothèse ?	26
02 - Qu'est –ce qu'une bonne hypothèse ?	27
03 - Les sources des hypothèses	29
04 - La position de l'hypothèse dans la recherche scientifique	29
05 - Quel rôle l'hypothèse joue-t –elle dans le processus de recherche ? ...	29
06 - Les composantes d'une hypothèse	30
VII - La construction du modèle d'analyse :.....	32
01 - Les théories	32
a- Définitions :.....	32
b- Les caractéristiques d'une théorie :.....	33
c- Comment se construit une théorie :.....	33
d- Comment se raffine une théorie :.....	33

e- La théorie et accroissement de savoir	33
02 – Les concepts	34
a- Définitions	34
b- Les composantes d'un concept	35
c- Exemples	36
d- Les quatre étapes d'opérationnalisation d'un concept	38
e- La dynamique de recherche	41
VIII - Fiche synoptique :	42
IX - Les méthodes d'enquête en sciences sociales :	43
01 - Les méthodes qualitatives :	43
• Méthode historique :	43
• Méthode descriptive :	44
• La monographie:.....	44
• Méthode exploratoire :	44
• Récit de vie :	45
• Méthode de cas :	46
• Méthode clinique :	46
02 - Les méthodes quantitatives :	46
• La méthode expérimentale ou explicative.....	47
• La méthode comparative:.....	47
• La méthode corrélationnelle	47
• L'analyse de contenu	48
• Le sondage	48
• Le recensement	49
X - Les techniques de collectes des données :	49

01 - L'observation	50
a- Définitions	50
b- Les différents types d'observation	50
02 - Les entrevues ou les entretiens :.....	51
a- Genèse de l'entretien dans les sciences sociales	51
b- Définition de l'entretien ou l'entrevue	51
c- Les diverses formes d'entrevues de recherche	52
03 - Le questionnaire	53
a- Définitions	53
b- De quoi parle-t-on ?	54
c- Les modèles des questions utilisées ou la typologie des questions :	54
XI - Enquêtes quantitatives et qualitatives :	56
a - Les enquêtes qualitatives	56
b- Les enquêtes quantitatives	57
c - Choix entre enquête qualitative et quantitative :.....	58
XII - L'échantillon et l'échantillonnage :	58
01 - Introduction terminologique	59
02 - L'importance de l'échantillonnage	61
03 - Les types d'échantillonnage, caractéristiques distinctifs	61
04 - Les types d'échantillonnage	62
a- Les techniques d'échantillonnage probabiliste	62
b- Les techniques d'échantillonnage non probabiliste	63
Conclusion.....	65
La liste bibliographique	65

I. Pré requis :	68
II. Visées d'apprentissage :	68
III. Modalités d'évaluation des apprentissages :	69
IV. Activités d'enseignement-apprentissage :	69
V. Modalités de fonctionnement:	70

Informations sur le cours :

Faculté : sciences humaines et sociales.

Département : sciences sociales.

Publié ciblé : licence 2 Sociologie

Intitulé du cours : méthodologie de recherche en Sociologie

Crédit :3

Coefficient :3

Durée :45

Enseignant chargé du cours & TD :

Dr NEGROUCHE Hamid

Contact : hnegrouche1979@gmail.com

Présentation du cours :

S'initier à la méthodologie de la recherche en sciences humaines ou sociales- souvent en réalisant une recherche –représente un défi de taille pour nombre d'étudiants .Ou il s'agisse du travail de recherche documentaire , de la construction d'un outil de collecte ou de l'analyse des données recueillies, toutes ces tâches sont assez complexes et n'ont pas la réputation d'être palpitantes auprès des étudiants. Nous ne sommes évidemment pas de cet avis! Selon nous, savoir chercher, c'est se donner la possibilité de connaître et donc d'agir.

Les objectifs de la matière :

- S'introduire aux règles et procédures utilisées pour produire des connaissances scientifiques dans le domaine des sciences humaines et sociales.
- Conduire l'étudiant à la maîtrise de la démarche scientifique, du processus de recherche sous l'angle méthodologique et épistémologique.
- Lui montrer comment réussir une bonne enquête scientifique, qui pourra apporter des résultats crédibles.
- Reconnaître que la méthodologie des sciences humaines et sociales est diversifiées et relativement incertaines.

Introduction :

Les sciences sociales sont des disciplines d'observation et de contemplation de la vie sociales.

Le processus de recherche dans ces sciences impose avant tout que le chercheur soit capable de concevoir et de mettre en œuvre un dispositif d'élucidation du réel, c'est-à-dire, dans son sens le plus large, une méthode de travail. Celle –ci ne se présentera jamais comme une simple addition de techniques qu'il s'agirait d'appliquer telles quelles mais bien comme une démarche globale de l'esprit qui demande d'être réinventée pour chaque travail.

Le but premier que nous poursuivions en réalisant ce cours était très claire : mettre à la disposition des étudiants en formation de sociologie, un support plus claire et plus pratique, afin que ces derniers puissent s'engager librement dans la recherche sociologique, pour comprendre plus profondément et d'interpréter plus justement les phénomènes de la vie collective auxquels ils sont confrontés ou qui, pour une raison ou une autre, les interpellent.

L'attention particulière que nous avons accordée à la démarche de recherche sociologique, peut se traduire dans l'organisation et l'enchaînement des éléments qui composent ce cours, et qui se résument en treize éléments ordonnés et présentés comme suit :

Le cycle de la connaissance scientifique : la recherche en projet

Les actes de la démarche scientifique : Rupture, Construction, Constatation

Les étapes de la démarche scientifique :

De l'idée de recherche à la question de départ

Le travail d'exploration : lectures et entretiens exploratoires

De problème de recherche à la problématisation

La formulation des hypothèses scientifiques

Le langage scientifique : Théorie et concepts

La construction du modèle d'analyse

Schéma significatif

Les méthodes de recherches en sciences sociales : Méthodes quantitatives et qualitatives

Enquêtes quantitatives et qualitatives.

Les techniques de collecte des données : Les techniques quantitatives et qualitatives

L'échantillon et L'échantillonnage : le type probabiliste et non probabiliste.

A noté que chaque dans chaque élément, nous avons essayé de le consolider avec des définitions, des lustrations et des schémas.

I. Le cycle de la connaissance scientifique :

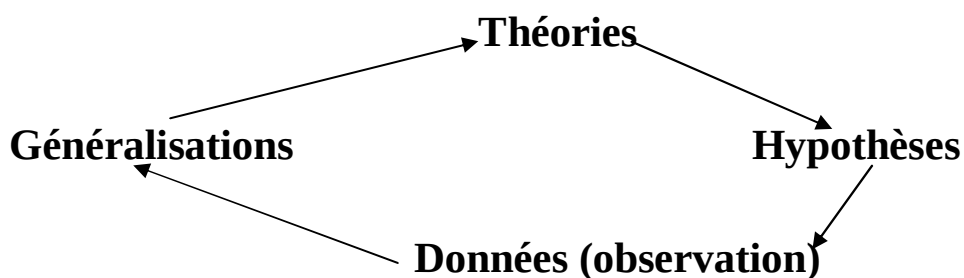
La démarche de recherche scientifique s'inscrit dans un processus de découverte symbolisé par la figure du cycle qui met en valeur son caractère circulaire et répétable.

Le cycle de la recherche circulaire de la pensée et de l'activité scientifiques qui passe principalement par la conception. La méthodologie et les observations.

Le cycle de la connaissance scientifique peut être décomposé en quatre temps principaux : théories et formulation d'hypothèses, production de données et généralisation des résultats.

1. La recherche en projet : Toute recherche scientifique s'inscrit dans un processus cumulatif de production de connaissances. Ses premières phases s'inscrivent dans l'ordre de la réflexion, et du questionnement intellectuel. On peut dire qu'explicitement ou implicitement elle met en jeu une théorie dont il s'agit de vérifier la validité, à partir de la formulation des hypothèses.

2. . Les composants du cycle de la connaissance scientifique :



Source: W Wallace, the logic of science in sociology, Chicago, USA, 1971.

II. Les actes de la démarche scientifique:

Une démarche est une manière de progresser vers un but. Exposer la démarche scientifique consiste donc à décrire les principes fondamentaux à mettre en œuvre dans tout travail de recherche. Les méthodes ne sont que des mises en forme particulières de la démarche, des cheminements différents conçus pour être mieux adaptés aux phénomènes ou domaines étudiés. Mais cette adaptation ne dispense le chercheur de rester fidèle aux principes fondamentaux de la démarche scientifique.

Mais quels sont ces principes fondamentaux que toute recherche doit respecter ?

Gaston Bachelard a résumé la démarche scientifique en quelques mots (Bachelard G, 1967, P : 25).

« Le fait scientifique est **conquis, construit, et constaté** ».

- Conquis sur les préjugés.
- Construit par la raison.
- Constaté par les faits.

La même idée structure l'ensemble de l'ouvrage du sociologue français Pierre Bourdieu et autres (Bourdieu, P, Passeron J C, 2005, P : 24).les auteurs y décrivent la démarche comme **un processus en trois actes dont l'ordre doit être respecté**. C'est ce qu'ils appellent la hiérarchie des actes épistémologiques.ces trois actes sont : **la rupture, la construction, la constatation ou l'expérimentation**.

1- Les trois actes de la démarche de recherche scientifique :

Pour comprendre l'articulation des étapes d'une recherche aux trois actes de la démarche scientifique, il nous faut tout d'abord dire quelques mots des principes que ces trois actes renferment et de la logique qui les unit (Quivy R, Campenhoudt L V, 2006, P15).

➤ la rupture :

En sciences sociales, notre bagage soit disant »théorique « possède de nombreux pièges, car une grande part de nos idées s'inspirent dans des apparences immédiates ou de partis pris .Elle ne sont souvent qu'illusions et préjugés.

Construire sur telles prémisses revient à construire sur de sable, d'où l'importance de la rupture qui consiste précisément à rompre avec les préjugés et les fausses évidences qui nous donnent seulement l'illusion de comprendre les choses.la rupture est donc le premier acte constitutif de démarche scientifique.

➤ La construction :

Cette rupture ne peut être effectuée qu'à partir d'une représentation théorique préalable qui est susceptible d'exprimer la logique que le chercheur suppose être à la base du phénomène étudié.

Sans cette construction théorique, il n'y aurait pas d'expérimentation valable.il ne peut y avoir en sciences sociales, de constatation fructueuse sans construction d'un cadre théorique de référence. On ne soumet pas n'importe quelle proposition à l'épreuve des faits, les propositions doivent être le produit d'un travail rationnel fondé sur la logique et sur un bagage conceptuel valablement constitué.

➤ **La constatation ou l'expérimentation :**

Une proposition n'a droit au statut scientifique que dans la mesure où elle est susceptible d'être vérifiée par des informations sur la réalité concrète. Cette mise à l'épreuve des faits est appelée constatation ou expérimentation. Elle correspond au troisième acte de la démarche scientifique.

Les trois actes de démarche scientifique ne sont pas indépendants les uns des autres. Ils se constituent au contraire mutuellement. Ainsi par exemple, la rupture ne se réalise pas uniquement en début de recherche, elle s'achève dans et par la construction.

En revanche, celle-ci ne peut se passer des étapes initiales principalement consacrées à la rupture. Tandis que la constatation puise sa valeur dans la qualité de la construction.

Chaque acte correspond à une phase du processus de la recherche, comme le montre cette illustration :

- La rupture : correspond à la phase préparatoire de la recherche.
- La construction : correspond à la phase opératoire de la recherche
- La constatation : correspond à la phase pratique ou empirique de la recherche.

III. Les étapes de la démarche scientifique :

1- De l'idée de recherche à la question de départ :

L'idée de recherche, rappelons-le, c'est le point particulier concernant un aspect particulier d'une situation (ou d'une théorie) que l'on se propose d'approfondir, d'étudier, de comprendre... Cependant, cela ne suffit pas pour constituer ce que l'on appelle le problème de la recherche. C'est tout simplement une indication, un aperçu d'un domaine, encore non défini, sur lequel le chercheur compte porter ses efforts (Aktouf O, 1981, P: 49).

L'idée de recherche ne peut donc pas nous éclairer sur ce que nous allons traiter concrètement, sur ce que sont les points précis à considérer, les questions particulières, spécifiques et exclusives auxquelles nous voulons (et devons) apporter réponse.

Il est nécessaire d'effectuer un travail de transformation de cette idée de recherche en sujet clairement et complètement énoncé (comme on construit un problème en mathématiques). Il s'agit de recenser les données dont on dispose, d'établir les liens qu'il y a entre elles, d'identifier les inconnues à cerner et de formuler les questions à élucider. Ce travail de transformation, c'est la formulation du sujet (Aktouf O, 1981, P: 50).

2- La question de départ :

La meilleure manière d'entamer un travail de recherche en sciences sociales consiste à s'efforcer d'énoncer le projet sous forme d'une question de départ.

Pour celui qui entame une recherche, bâcler cette étape serait très imprudent.

Expédier rapidement cette étape du travail serait votre première et plus coûteuse erreur car aucun travail ne peut aboutir si l'on est incapable de décider clairement au départ ce que l'on souhaite mieux connaître, fut-ce provisoirement.

« Une question de départ est une interrogation explicite relative à un domaine que l'on désire explorer en vue d'obtenir de nouvelles informations » (Fortin M- F, 1996, P : 51).

Par cette question, le chercheur tente d'exprimer le plus exactement possible ce qu'il cherche à savoir, à étudier, à élucider, à mieux comprendre.

La question de départ, c'est le fil conducteur de la recherche, elle permet non seulement de préciser l'interrogation qui « travaille » l'esprit du chercheur, mais ; en plus elle délimite l'étendue de la recherche et évite ainsi un enlisement décourageant, un gaspillage d'énergie et une perte de temps. une bonne question de départ cible donc la portée et les limites de la recherche (Dépeletau F, 2000, P : 110).

3- Les caractéristiques d'une bonne question de départ :

Traduire un projet de recherche sous la forme d'une question de départ n'est utile que si cette question est correctement formulée. Cela n'est pas forcément facile car une bonne question de départ doit remplir plusieurs conditions (Hampartzoumian S, 2013, P : 107).

- La clarté :

Les qualités de la clarté concernent essentiellement la précision et la concision (brièveté) de la formulation de la question de départ.

Il conviendra donc de formuler une question précise dont le sens ne prête pas à confusion. il sera souvent indispensable de définir clairement les termes de la question de départ, mais il faut d'abord s'efforcer d'être aussi limpide (claire) que possible dans la formulation de la question de départ.

Il existe un moyen fort simple pour assurer qu'une question est bien précise. il consiste à formuler devant un petit groupe de personnes en se gardant bien de la commenter ou d'en exposer le sens. Chaque personne du groupe est ensuite invitée à expliquer la manière dont elle a compris la question.

La question est précise si les interprétations convergent et correspondent à l'intention de son auteur.

Une question précise n'est pas le contraire d'une question large ou très ouverte, mais bien d'une question vague ou floue. Elle permet simplement de savoir où l'on va et de le communiquer aux autres.

Donc, il est préférable de formuler la question de départ d'une manière univoque et concise afin qu'elle puisse être comprise sans difficulté et aider son auteur à percevoir clairement l'objectif qu'il poursuit.

- La faisabilité :

Les qualités de faisabilité portent essentiellement sur le caractère réaliste ou non du travail que la question laisse entrevoir.

Lorsqu'il formule une question de départ, un chercheur doit s'assurer que ses connaissances, mais aussi ses ressources en temps, en argent et en moyens logistiques lui permettront d'y apporter des éléments de réponses valables.

Bref, pour pouvoir être traitée, une question de départ doit être réaliste, c'est-à-dire en rapport avec les ressources personnelles, matérielles et techniques dont on peut d'emblée penser qu'elles seront nécessaires et sur lesquelles on peut raisonnablement compter.

- La pertinence :

La qualité de la pertinence d'une question de départ concerne, comme son nom l'indique, la pertinence scientifique d'un problème de rechercheune question de départ est scientifiquement pertinente si elle n'est pas moralisatrice, si elle est vraie question et si elle porte sur quelque chose qui existe ou qui peut exister.

D'une manière générale, on peut dire qu'une question est moralisatrice lorsque la réponse qu'on y apporte n'a de sens que par rapport au système de valeurs de celui qui la formule...Donc la question cherchera non à juger mais bien à expliquer et à comprendre.

Michel le Beaud dans son livre « l'art de la thèse » parle de la question principale qui permet de ne pas s'égarer...sans question principale pas de bonne thèse ...toutes les bonnes thèses selon lui étaient « armées » à la fois guidées et animées, pas une question principale (Beaud M, 2003, P : 38).

La question principale doit être cruciale, centrale, essentielle, par rapport au sujet choisi.

Il faut y insister : la question principale, clairement formulée, va être la clé de votre travail de recherche...comme elle sera plus tard la clé de votre travail de rédaction.

En résumé, la question de départ permet au chercheur d'avoir un point de départ pour sa recherche, comme elle lui permet de cerner le thème et de restreindre le questionnement, et expliciter le plus clairement possible l'objet de l'enquête, et de guider le chercheur au fil du processus de recherche.

1. Le travail d'exploration : lectures et entretiens exploratoires

- Comment nous y prendre pour atteindre une certaine qualité d'information ?
- Comment explorer le terrain pour concevoir une problématique de recherche ?

Lorsque la question de départ est plus ou moins établie, le chercheur peut alors s'engager dans la seconde étape de la démarche de recherche. Il s'agit à partir de question de départ de faire un travail dit exploratoire, ce travail va permettre d'approfondir, à la fois d'un point de vue théorique et d'un point de vue empirique, le thème contenu dans la question. On veillera à mener de front ce double travail d'approfondissement sans hiérarchiser les apports qu'ils soient de nature théorique ou bien empirique, l'idéal étant de créer une dynamique entre les lectures et les entretiens, les uns éclairant les autres réciproquement. Le caractère exploratoire de ce travail traduit l'incertitude qui pèse sur le commencement, rien n'est encore assuré à cette étape, le travail exploratoire va permettre de vérifier le bien fondé de la question de départ ou, au contraire, va obliger à réviser la question de départ. (Hampartzoumian S, 2013, P : 108).

L'exploration est l'étude du thème choisi dans le but d'atteindre une certaine qualité d'information sur l'objet étudié et de trouver les meilleurs manières de l'aborder.

Elle se fait en deux(02) parties menées parallèlement :

- Le cadre conceptuel ou théorique.
- L'enquête sur terrain.

L'exploration comprend les opérations de lectures, les entretiens exploratoires et quelques méthodes d'exploration complémentaires.

Les opérations de lecture visent essentiellement à assurer la qualité du questionnement, tandis que les entretiens et les méthodes complémentaires aident notamment le chercheur à avoir un contact avec la réalité vécue par les acteurs sociaux.

❖ Lecture (la) :

Il s'agira de sélectionner très soigneusement un petit nombre de lecture et de s'organiser pour en retirer le bénéfice maximum. Cela nécessite une méthode de travail correctement élaborée, et l'objectif est de dépasser les interprétations établies qui contribuent à reproduire l'ordre des choses afin de faire apparaître de nouvelles

significations de phénomènes étudiés qui soient plus éclairantes, plus pénétrantes que les précédents.

2. Les critères de choix et l'organisation des lectures (05 principes) :

- Ou se trouve ces textes ?

D'une manière générale, la documentation scientifique comprend des livres de sciences humaines et sociales, des revues spécialisées et des actes de colloque.

Ces documents qu'on trouve dans des librairies et dans les bibliothèques universitaires, ces dernières qui sont considérées comme des véritables mines d'or pour les chercheurs dans le domaine des sciences humaines et sociales. Alors que les actes de colloque qui sont des productions et travaux scientifique publiés sous formes de livres. Ces livres regroupent les textes des conférences données par des spécialistes des différentes disciplines dans des colloques pourtant sur divers sujets. Chaque année, à différents endroits de la planète, il se tient des centaines de colloques ou de congrès locaux ou internationaux dans le domaine des sciences humaines et sociales (Quivy R, Campenhoudt L V, 2006, P : 45).

- Comment lire ?

La lecture exige un ensemble de règles pour pouvoir assurer son efficacité, les règles que nous tenons à les présenter à travers ces éléments :

- La lecture doit toujours être complétée par la prise de note.
- Il est fortement recommandé de faire une lecture active des textes choisis. Faire une lecture active consiste à lire un texte muni d'un crayon au plomb ou d'un marqueur, et de souligner des passages, encrer des mots clés, écrire des notes ou des codes dans les marges, etc. de manière à en dégager les éléments les plus pertinents. Ces éléments pertinents sont généralement les thèses, les arguments importants, certaines explications qui paraissent utiles et des données intéressantes.
- La lecture active des textes choisis et la prise de notes doivent donc se faire en fonction d'une question ou d'un thème.
- La lecture des textes et la prise des notes doivent être objectives. En d'autres termes, il faut se contenter de traduire la pensée de leurs auteurs, sans que les préjugés du lecteur ne les déforment. L'objectivité parfaite étant impossible, on se contentera de faire preuve d'honnêteté et de rigueur. Prendre des notes d'une manière

rigoureuse signifie essentiellement qu'on ne doit rien omettre qui soit important, et qu'on doit aussi bien organiser les notes de lecture (faire une fiche ou un cahier par auteur ou par thème par exemple).

- o On doit faire preuve d'un bon esprit de synthèse, c'est-à-dire aller droit à l'essentiel et délaissé les arguments ou les explications secondaires. Cela demande de la pratique et une bonne compréhension des textes.

❖ Les entretiens exploratoires :

Les entretiens exploratoires ont pour fonction de mettre en lumière des aspects du phénomène étudié auxquels le chercheur n'aurait pas pensé spontanément lui-même et à compléter ainsi les pistes de travail que ses lectures auront mis en évidence (Quivy R, Campenhoudt L V, 2006, P :58).

Les entretiens exploratoires doivent respecter certaines conditions qui sont présentées sous forme de réponses aux trois questions ci-dessous :

- Avec qui est-il utile d'avoir un entretien ?
- En quoi consistent les entretiens et comment y procéder ?
- Comment les exploiter pour qu'ils permettent une véritable rupture avec non préjugés, non prénotions et les illusions de la transparence.

Avec qui est-il utile d'avoir un entretien ?

Trois catégories de personnes peuvent être des interlocuteurs :

- Les enseignants, les chercheurs spécialisés et les experts dans le domaine de recherche concerné par la question de départ.
- Les témoins privilégiés : il s'agit de personnes qui, par leurs positions, leurs actions ou leurs responsabilités, ont une bonne connaissance du problème.
- Ceux qui constituent le public directement concerné par l'étude.

Pour résumer le motif des entretiens exploratoires, on peut dire qu'ils servent à trouver des pistes de réflexion, des idées théoriques qui vont contribuer dans l'élaboration de la problématique de recherche et dans la formulation des hypothèses de travail, non à vérifier des hypothèses préétablies. Il s'agit donc d'ouvrir l'esprit, d'écouter et non de tester la validité de nos propres schémas.

A noter que le travail d'exploration ne se fait pas seulement en début de l'étude, alors le chercheur est appelé à s'explorer durant toute sa recherche.

IV. De problème de recherche au travail de problématisation :

Toute recherche se construit à partir d'une question intrigante. Pour obtenir la réponse désirée, il faut savoir poser la bonne question, à partir d'un problème bien articulé. Pour les étudiants en formation à la recherche, cette étape d'élaboration de la problématique s'avère l'une des plus difficiles à saisir et à maîtriser. Et pourtant, il s'agit d'une étape très importante puisque c'est elle qui donne à la recherche ses assises, son sens et sa portée. Dans ce chapitre, nous présenterons ce qu'est un problème de recherche et ce qui lui confère sa pertinence. Nous approfondirons ensuite les étapes d'élaboration de la problématique, appelée **problématisation**, et la manière de présenter la problématique dans des écrits scientifiques (Gauthier B, 2003, P : 53).

Présenter la problématique de recherche dans un projet, un rapport ou un article de recherche, c'est fondamentalement répondre à la question suivante : « **Pourquoi avons-nous besoin de réaliser cette recherche et de connaître les résultats qu'elle propose ?** ».

En définissant le problème auquel on s'attaque et en montrant pourquoi il faut le faire, la problématique fournit au chercheur les éléments nécessaires pour justifier sa recherche.

En cela, elle constitue essentiellement un texte argumentatif présentant le thème de recherche, un problème spécifique se rattachant à une question générale et les informations nécessaires pour soutenir l'argumentation servant à justifier la recherche elle-même.

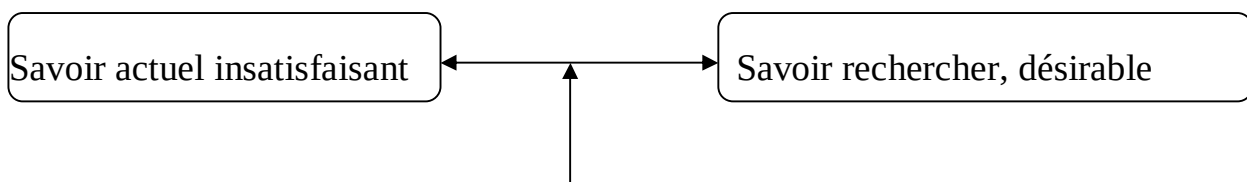
1- Qu'est-ce qu'un problème de recherche ?

Comme l'indique si justement De Landsheere¹, « entre la résolution de problèmes dans la vie courante et la recherche, il n'y a pas d'opposition absolue : seuls diffèrent réellement le niveau de prise de conscience, l'effort de systématisation et la rigueur des généralisations ». Chaque recherche renouvelle, pour le chercheur, le défi de faire avancer les connaissances.

Chaque nouveau projet de recherche, loin d'être l'occasion d'une application aveugle de techniques spécifiques, exige du chercheur une démarche réfléchie où chaque décision doit être justifiée en vue de produire les connaissances les plus valides et les plus utiles possible. Dans cette optique, la démarche de recherche peut être considérée comme un cas particulier du processus, plus fondamental, de résolution de problème où l'identification du problème de recherche en constitue tout naturellement la première étape.

Il y a problème lorsqu'on ressent la nécessité de combler l'écart existant entre une situation de départ insatisfaisante et une situation d'arrivée désirable (la situation satisfaisante étant considérée comme le but). Résoudre un problème, c'est trouver les moyens pour annuler cet écart. Dans ce contexte, un problème de recherche se conçoit comme un écart conscient que l'on veut combler entre ce que nous savons, jugé insatisfaisant, et ce que nous devrions savoir, jugé désirable (la situation satisfaisante correspondant au but avoué de la recherche et à sa finalité selon le point de vue adopté) (Gauthier B, 2003 , P : 54).

Problème de recherche :



Un problème de recherche est un écart conscient entre ce que nous savons et ce que nous devrions savoir.

2- La pertinence d'un problème de recherche :

Cette définition du problème de recherche soulève la question du **savoir désirable**. Après tout, pourquoi étudier une question plutôt qu'une autre ?

De manière générale, un thème de recherche trouve sa pertinence lorsqu'il s'inscrit dans les valeurs de la société. Le choix d'un thème de recherche ne peut, en effet, échapper à l'influence des valeurs personnelles du chercheur ni à celles de la société dans laquelle il vit (plus grand bien-être personnel, meilleures relations humaines, meilleure vie de groupe, travail plus efficace, niveau socioéconomique plus élevé, etc.).

Plus précisément, la **pertinence sociale** d'une recherche s'établit en montrant comment elle apporte réponse à certains problèmes des praticiens et des décideurs sociaux. Ainsi, en éducation, le thème d'une recherche est d'autant plus pertinent qu'il s'insère dans les préoccupations des praticiens (parents, enseignants, etc.) et des décideurs (directeurs d'écoles, politiciens, etc.) concernés par l'éducation.

La pertinence sociale sera donc établie en montrant comment la recherche peut répondre aux préoccupations des praticiens ou des décideurs concernés par le sujet de recherche. Cela pourra être fait en se référant à des textes citant des témoignages de praticiens ou à des écrits par des groupes de pression, des associations professionnelles ou des organismes gouvernementaux ou politiques, en montrant

comment l'étude de ce sujet a aidé les praticiens ou les décideurs jusqu'à ce jour et comment la présente recherche pourrait leur apporter des informations pertinentes.

La **pertinence scientifique** d'une recherche s'établit en montrant comment elle s'inscrit dans les préoccupations des chercheurs. Cela peut être fait en soulignant l'intérêt des chercheurs pour le sujet (nombre de recherches, livres, conférences), en montrant comment l'étude de ce sujet a contribué à l'avancement des connaissances jusqu'ici et en insistant sur l'apport nouveau de la recherche aux connaissances (par rapport à un courant théorique ou à un modèle conceptuel). Une recherche sera jugée pertinente dans la mesure où l'on réussira à « établir un rapport solide entre le déjà connu et ce qui était jusqu'alors inconnu », que ce soit pour le prolonger ou pour s'y opposer. Il est important de positionner la recherche par rapport au savoir collectif.

En général, par l'expression « ce qui est connu », les chercheurs désignent uniquement l'ensemble des informations relativement organisées (théories, modèles, concepts, etc.) résultant des recherches où ont été utilisées des méthodes reconnues. Il est important que la question spécifique étudiée s'insère dans un contexte plus global. Pour cela, le chercheur doit pouvoir faire référence aux écrits spécifiques à son objet de recherche (Gauthier B, 2003 P : 57).

Un problème de recherche peut être trouvé :

- à partir des écrits des chercheurs dans un domaine, relever des lacunes très précises dans l'organisation conceptuelle et essayer de les combler grâce à une méthodologie planifiée d'avance qui fournira des observations particulières.
- à partir de notre observation et de l'analyse d'une situation type, mieux la comprendre, en tirer les concepts constitutifs et formuler une théorie émergente.

3- Le travail de problématisation :

a- Définitions :

- « La problématique est l'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ. Elle est une manière d'interroger les phénomènes étudiés. Elle constitue une étape charnière de la recherche, entre la rupture et la construction (Quivy R Campenhoudt L V, 2006, P : 85).
- « elle est l'angle sous le quel les phénomènes vont être étudiés, la manière dont on va les interroger. la problématique fait donc entre l'objet d'étude et les ressources théoriques qu'on pense adéquates pour l'étudier (Quivy R, Campenhoudt L V, 2006, P : 75).

- « la problématique est une interrogation sur un objet donné dont l'exploration est à la portée du chercheur étant donné ses ressources et l'état actuel de la théorie »
- « la problématique est un énoncé présenté dans une forme interrogative ».

Une fois que le travail exploratoire, via les lectures et les entretiens, a permis de fixer la question de départ, il s'agit alors de passer de la question de départ à la problématique. Ecartons tout de suite le contresens selon lequel la problématique serait le problème que pose la question de départ ; cette dernière ne pose pas un problème qui attendrait sa solution, pas plus qu'elle ne pose une question qui attendrait sa réponse. La question de départ attend une problématique dans laquelle pourra se déployer la recherche qu'elle porte en germe. Par problématique, il faut entendre la manière dont il convient de répondre la question de départ dans un cadre théorique qui lui préexiste (Hampartzoumian S, 2005, P : 110).

4- Les deux temps de problématisation :

Le travail de problématisation se fait généralement en deux temps (Hampartzoumian S, 2005, P :110) :

- **Dans le premier temps**, il convient de faire le point sur l'ensemble des travaux exploratoires rassemblés au cours de l'étape précédente, de manière à repérer les différentes problématiques envisageables en rapport avec la question de départ. Les différentes problématiques sont autant de points de vue théoriques sur la question de départ. Il va de soi que pour inventorier les différentes problématiques relatives à une question de départ, le chercheur doit faire preuve d'une certaine culture théorique, sans pour autant sombrer dans l'érudition gratuite (Quivy R, Campenhoudt L V, 2006, P : 96).
- **Dans un second temps**, il s'agit pour le chercheur de quitter le flou de la question de départ pour choisir une perspective théorique et un objet de recherche. C'est un moment important car il oriente sensiblement la suite du travail. Avec la problématisation, on est plus dans la phase préparatoire de la recherche. La problématisation est l'occasion de reformuler la question de départ. Dorénavant, on ne parle plus de question de départ mais de question centrale, celle-ci est toujours le fil conducteur de la recherche, mais elle n'a plus l'innocence de la question de départ, elle s'énonce à la lumière de la problématique, c'est-à-dire enrichie par les concepts et les notions de la

perspective théorique retenue. C'est le moment de mobiliser les théories et de définir les concepts que l'on va requérir pour mener une recherche (Quivy R, Campenhoudt L V, 2006, P : 97).

5- Le rôle et la position de la problématique dans le processus de recherche :

L'élaboration de la problématique est une étape importante car elle fait le joint entre le moment de la rupture et le moment de la construction dans le processus de recherche. Le choix de la problématique engage donc une nouvelle phase dans la démarche de recherche et détermine directement l'orientation des étapes suivantes.

D'une manière générale, la problématique permet au chercheur:

- de se poser des questions et de reformuler sa question de départ.
- de prendre une orientation qui tentera d'objectiver son objet d'étude ou de recherche.
- Elle lui assure des explications théoriques sur la quelle se base la recherche, ce qu'il va lui permettra d'édifier le modèle d'analyse.
- Elle lui permet aussi d'élaborer une grille de lectures (exploratoires) sur le phénomène d'étude.
- C'est une manière spécifique d'aborder le phénomène d'étude, puis qu'elle consiste à formuler le projet de sa recherche en articulant deux dimensions :
 - Une perspective théorique
 - Un objet de sa recherche concrète.

6- Les deux démarches de la problématisation :

a. La problématisation selon une logique déductive :

Première démarche, qui part de connaissances théoriques déjà établies pour les valider auprès de données empiriques, est **déductive et vérificatoire**, la seconde, qui part de données empiriques pour construire des catégories conceptuelles et des relations, est **inductive et générative**.

Dans la première, la théorie est en quête de données concrètes, dans la seconde, la réalité est en quête d'une théorie.

Dans l'activité de recherche, ces deux démarches viennent souvent se compléter l'une l'autre. De fait, il semble impossible de faire de la recherche en faisant totalement abstraction de l'approche inductive ou déductive. Toutefois, poussées à l'extrême, ces deux démarches (trouver un problème à partir soit de l'organisation conceptuelle, soit d'une situation réelle) comportent des logiques qui commandent une problématisation

très différente. C'est donc pour faciliter la distinction entre ces deux démarches que nous présenterons la problématisation selon chacune d'elles, tout en étant conscient que dans la réalité du chercheur, les questions issues des « penseurs » et celles provenant des « acteurs » s'interpellent constamment, se nourrissant l'une l'autre (Gauthier B, 2003, P :57).

b. Les étapes de la problématisation :

Dans le cadre d'une approche déductive, les grandes étapes de la spécification de la problématique de recherche sont :

- 1- le choix d'un thème de recherche.
- 2- la formulation d'une question générale.
- 3- la collecte, la structuration et l'analyse critique des informations pertinentes.
- 4- la détermination d'un problème et d'une question spécifiques de recherche.

En résumé, il s'agit d'abord de choisir un thème de recherche ; ensuite il faut, par une lecture attentive des ouvrages généraux sur ce thème, retenir une question générale de recherche (question encore trop vaste pour être la matière d'une recherche) ; enfin, il faut, cette fois par une lecture critique des écrits plus spécifiques reliés à la question générale, relever un problème particulier et en tirer une question spécifique de recherche.

c. La présentation de la problématique :

Dans les écrits s'inspirant d'une démarche déductive, la problématique doit démontrer, par une argumentation serrée, qu'il est utile et nécessaire pour l'avancement des connaissances sur un phénomène particulier (la pertinence scientifique) d'explorer empiriquement une question spécifique ou de vérifier une idée spécifique (hypothèse) découlant d'un raisonnement basé sur des informations issues des écrits scientifiques.

Il s'agira donc de construire, dans une démarche de spécification allant d'un problème général à une question spécifique, une argumentation cohérente, complète et parcimonieuse.

Que ce soit pour un projet ou un article de recherche, la problématique doit comporter un ensemble d'éléments correspondant généralement aux suivants. Autrement dit, dans la section problématique, on s'attend à ce que :

- le thème de recherche soit précisé ;

- la pertinence de la recherche soit soulignée, c'est-à-dire que le thème et la question générale constituent une préoccupation actuelle de chercheurs, de praticiens ou de décideurs ;
- dans le cadre de la question générale, des informations pertinentes soient présentées (résultats de recherches empiriques et théoriques : faits, concepts, relations, modèles, théories), soit pour démontrer l'existence du problème spécifique de recherche, soit pour fournir des éléments de solution au traitement du problème spécifique de recherche. Ces informations procurent un cadre conceptuel ou un cadre théorique à la recherche ;
- un problème spécifique soit mis en évidence ;
- une question spécifique de recherche soit formulée pour orienter la collecte des données et que la réponse à cette question permette de résoudre le problème spécifique (Gauthier B, 2003, P : 70).

7- La problématisation selon une logique inductive :

Comme dans la section précédente, nous aborderons les étapes de la problématisation et la présentation de la problématique dans un texte scientifique. Dans le contexte d'une démarche inductive, l'élaboration de la problématique ne s'effectue pas à partir de la structuration de concepts et de propositions générales mais se réalise dans la formulation itérative de questions à partir du sens donné à une situation concrète.

a- Les étapes de la problématisation :

Dans le cadre d'une démarche inductive, les grandes étapes de la spécification de la problématique sont

- A. la formulation d'un problème de recherche provisoire à partir d'une situation comportant un phénomène particulier intéressant,
- B. la formulation d'une question de recherche permettant le choix d'une méthodologie adaptée,
- C. l'élaboration d'interprétations basées sur la collecte de données et l'analyse inductive de ces dernières,
- D. la reformulation itérative du problème et/ou de la question de recherche en fonction des prises de conscience effectuées au cours de la collecte et de l'analyse préliminaire des données.

b- La présentation de la problématique :

Dans les écrits s'inspirant d'une démarche inductive, la problématique doit démontrer qu'il est utile et nécessaire d'analyser empiriquement une situation spécifique (événement, organisation, etc.) pour faire avancer nos connaissances sur un phénomène donné. Encore ici, l'argumentation devra être cohérente, complète et parcimonieuse (Gauthier B, 2003, P : 82).

c- La spécification de la problématique :

Dans un projet ou un article de recherche, la problématique doit comporter un ensemble d'éléments correspondant généralement aux suivants (Gauthier B, 2003 P : 83). Autrement dit, dans la section problématique, on s'attend généralement à ce que :

- une situation concrète (sociale), comportant un phénomène particulier, soit relevée ;
- un problème de recherche soit posé relativement à cette situation intrigante ;
- une question de recherche soit formulée ;
- la pertinence de la recherche soit démontrée, c'est-à-dire que ce problème (ou cette question) constitue une préoccupation actuelle de praticiens, de décideurs ou de chercheurs ;
- ce problème de recherche s'inscrive dans des préoccupations théoriques (construits, approches, etc.) et que des informations connues sur ce problème soient présentées (recherches, modèles ou théories) ;
- le cas échéant, la théorie, le modèle, le concept qui ont été empruntés ou qui ont émergé, soient mentionnés ;
- l'on montre en quoi la recherche permet de faire avancer les connaissances relativement au problème de recherche.

V. La formulation des hypothèses scientifiques :

Une recherche se situe toujours à la croisée d'un travail théorique et un travail empirique, et c'est précisément l'hypothèse qui vient articuler les deux dimensions de ce travail (Hampartzoumian S, 2013, P : 112).

Une fois la problématique établie, il est temps d'émettre une hypothèse ou de construire un modèle d'analyse pour reprendre le vocabulaire de Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt.

1- Qu'est- ce qu'une hypothèse ?

Une hypothèse est une conjoncture qui présuppose une relation de cause à effet entre deux phénomènes, cette conjoncture s'inscrit dans la logique de la problématique.

Formuler une hypothèse c'est donc poser rationnellement une relation et distinguer précisément les phénomènes impliqués par cette relation. Puis, de fait, c'est prescrire l'enquête empirique qui permutera ensuite de vérifier la validité ou l'invalidité de ce qu'énonce l'hypothèse.

Si l'on veut formaliser l'énoncé d'une hypothèse, on peut dire qu'une hypothèse pose une relation de causalité entre deux variables, d'une part une variable explicative (la cause) et d'autre part une variable dépendante (à expliquer) (Hampartzoumian S, 2013, P : 112).

« Une hypothèse est une proposition qui anticipe une relation entre deux termes qui, selon les cas, peuvent être donc des concepts ou des phénomènes. une hypothèse est donc proposition provisoire, une demande à être vérifiée (Quivy R, Campenhoudt L V, 2006, P : 106).

L'hypothèse peut être envisagée comme une réponse anticipée que le chercheur formule à sa question spécifique de sa recherche. Tremblay et Rich la décrivent comme un énoncé déclaratif précisant une relation anticipée et plausible entre deux phénomènes observés ou imaginés. (Gauthier B, 2003, P : 35)

L'hypothèse établit donc une relation qu'il nous faudra vérifier en la comparant aux faits. C'est une relation qui sera établie entre les concepts ou, plus généralement, entre des attributs de concepts qui représentent et servent à décrire les phénomènes observés. Les auteurs distinguent habituellement les concepts opératoires, termes clés contenus dans l'hypothèse, des concepts théoriques, utilisés dans la formulation du problème de recherche, car la relation entre les phénomènes, désignés par des concepts, que l'on pose dans l'hypothèse doit déjà être plus précise et plus immédiatement observable que celle établie au moment de la formulation du problème (Gauthier B, 2003, P : 36)

En toute rigueur, l'hypothèse est l'énoncé d'une relation de cause à effets, entre deux ou plusieurs phénomènes sous une forme permettant la vérification dans la réalité.

Dans cette perspective stricte, les hypothèses sont des transpositions directes d'une proposition théorique et spéculative dans le monde empirique et pratique.

2- Qu'est –ce qu'une bonne hypothèse ?

En raison de son importance dans le travail de recherche, on conviendra facilement qu'il faut apporter un soin méticuleux à la formulation de l'hypothèse et donc qu'il

faut respecter un certain nombre de règles ou d'attributs qui permettront la meilleure formulation possible de l'hypothèse et, ce faisant, faciliteront d'autant le travail de vérification. Les ouvrages de méthodologie énoncent plusieurs de ces règles :

- Une hypothèse doit être **plausible**, c'est-à-dire qu'elle doit avoir un rapport assez étroit avec le phénomène qu'elle prétend expliquer .mais ce rapport ne peut être parfait, car ,possédant alors une certitude ou une vérité scientifique , il ne serait pas nécessaire de formuler une hypothèse !une hypothèse ne doit pas servir à démontrer une vérité évidente , elle doit plutôt laisser place à un certain degré d'incertitude .ainsi il ne sert à rien de poser comme hypothèse que l'eau gèle à 0° puisque ce fait a déjà été vérifié de façon concluante.

A l'inverse, il est possible de formuler des hypothèses à propos de relations que plusieurs considèrent évidentes mais qui n'ont jamais été vérifiées complètement.

La plausibilité de l'hypothèse fait également référence à sa pertinence par rapport au phénomène étudié. Pour déterminer cette pertinence, il faut avoir lu beaucoup sur le ou les phénomènes que nous voulons étudier parce que l'aptitude à formuler une hypothèse pertinente est directement proportionnelle à la connaissance que nous aurons acquise sur l'objet d'étude. Autrement dit, mieux nous connaissons notre objet, plus nous aurons de chance de formuler une hypothèse pertinente à son propos .Et seule une lecture approfondie nous permettra de bien connaître cet objet.

- Une hypothèse doit être **vérifiable** :

Une bonne hypothèse de recherche présente trois qualités (la validité, la précision et provisoire).

- Dans la terminologie savante, **la validité** est la propriété requise pour qu'un instrument de mesure corresponde à la fonction qui lui est assignée et mesure bien ce qu'il est censé mesurer. Toute hypothèse n'est pas recevable. En tant qu'énoncé permettant à terme une mesure, l'exigence de validité d'une hypothèse correspond au caractère plausible et cohérent de sa formulation dans le cadre théorique donné.
- Une hypothèse de recherche répond à l'exigence de **précision** quand elle est formulée de façon claire et non ambiguë. Dans bien des cas il ne peut pas s'agir d'une précision mathématique, à la fois concise et modélisée, mais seulement d'une précision détaillée dans la définition des notions et la description des objets.
- En fin, toute hypothèse est **provisoire** .ce n'est pas un résultat ni une affirmation scientifique, mais une proposition transitoire. Elle est susceptible d'être révisée, modifiée ou même carrément abandonnée en cours de

recherche si elle n'est pas validée mais invalidée par résultats de l'expérience ou l'analyse des données produites.

3- Les sources des hypothèses :

Plus largement, l'hypothèse est une proposition supposée dont les origines ne découlent pas nécessairement d'une théorie strictement constituée.

- Elle peut être le résultat des observations pratiques faites sur « la liaison apparente entre les résultats scolaires obtenues par un enfant et le niveau socioculturel de la famille », peuvent susciter des hypothèses liées au niveau d'attention des parents (plus élevé dans le cas où ceux-ci sont plus haut dans l'échelle socioculturelle ?), des enseignements (plus exigeants avec certains enfants ?), ou des enfants eux-mêmes (désireux de se conformer à une norme familiale ?).
- Elle peut également être le fruit de découvertes fortuites non directement liées à l'objet principal de certains travaux scientifiques à partir de dépouillement de la documentation existante (livres, articles, mémoires, thèses, statistique....) .
- L'hypothèse peut aussi être héritée dans les réunions et quelques discussions de groupe ou par les témoins privilégiés.

4- La position de l'hypothèse dans la recherche scientifique :

À un certain point de la démarche de recherche, il n'y a plus ni question de départ, ni problématique, il n'y a plus que l'hypothèse qui désormais remplit la fonction de fil conducteur, c'est à présent autour de l'hypothèse qui se structure entièrement la recherche. L'hypothèse est une charnière dans la démarche de la recherche, elle est à la fois l'aboutissement des étapes précédentes (soit la question de départ, le travail exploratoire et la problématique), et le point de départ des étapes suivantes (l'observation et l'analyse des informations).

L'hypothèse est d'une certaine manière l'ultime évolution de la question de départ, l'intuition de départ est formulée de manière précise, avec les concepts qui ont été préalablement définis lors de la problématisation. Il y a maintenant une relation qui est posée entre deux phénomènes bien repérés, mais l'hypothèse reste sur mode interrogatif, elle attend sa validation empirique pour enfin devenir une thèse.

5- Quel rôle l'hypothèse joue-t-elle dans le processus de recherche ?

La façon la plus simple d'envisager l'hypothèse étant de considérer comme une réponse anticipée à la question spécifique de la recherche énoncée après avoir formulé

le problème, on peut saisir plus adéquatement son véritable rôle en tant que pont entre deux parties centrales de la méthode scientifique.

L'hypothèse est à la fois le résultat de la conceptualisation et le point de départ de l'expérimentation ou vérification, elle joue ainsi le rôle d'un pont entre le travail d'élaboration théorique dont elle constitue en quelque sorte l'aboutissement, et le travail de vérification auquel elle fournit l'orientation générale.

L'hypothèse constitue par ailleurs, le pivot, ou l'assise centrale de tout travail scientifique ne progresse qu'en présence d'un questionnement, ce dernier ne peut être productif que si on lui fournit une orientation de réponse éventuelle au moyen de l'hypothèse.

C'est pour quoi elle est au centre du projet de recherche et du travail scientifique dans la mesure où la démonstration à structurer n'est rien d'autre que la vérification de l'hypothèse, c'est donc l'hypothèse qui oriente et donne sens à la démonstration. Et c'est cette propriété de l'hypothèse qui faisait dire à KERLINGER que toute recherche scientifique, même simplement exploratoire, devrait comporter au moins une hypothèse minimale (Gauthier,B, 2003, P : 37) .

Il n'y a plus que l'hypothèse qui désormais remplit la fonction de fil conducteur, c'est à présent autour de l'hypothèse qui se structure entièrement la recherche, elle est à la fois l'aboutissement des étapes précédentes (soit la question de départ, le travail des étapes suivantes (l'observation et l'analyse des informations).

L'hypothèse est d'une certaine manière l'ultime évolution de la question de départ).

6- Les composantes d'une hypothèse :

L'hypothèse se définit techniquement comme énoncé formel des résultats attendues entre au moins une variable indépendante (ou variable explicative) et une variable dépendante (ou variable à expliquer).

En appelant variable : tout caractère ou facteur susceptible de varier.

- **Variable** : caractéristique de personnes, d'objets ou de situation liée à un concept et peuvent prendre divers valeurs.

Une variable est une donnée quantifiée qui prend des valeurs différentes selon les individus. C'est un critère de classification des individus. Il existe des variables de différentes natures (Bréchon P, 2011, P :111).

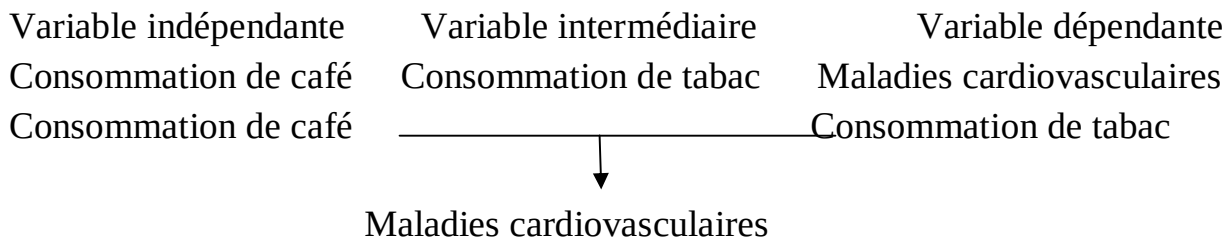
- **Variable nominale** : les individus peuvent être classés dans différents types. la variable nominale la plus simple est le genre, correspondant à deux catégories.
- **Variable ordonnée** : les individus peuvent être classés dans les catégories qui sont hiérarchiquement ordonnées. les classes de revenus, une typologie de l'orientation politique (gauche, centre, droite) sont des variables ordonnées.

- **Variable quantitative** : chaque individu est défini par une valeur numérique différente .c'est le cas avec un indice qui synthétise les réponses d'un individu à plusieurs questions liées entre elles, c'est aussi le cas avec l'âge exprimé en années (et non pas selon la variable de la classe d'âge). Sur une variable quantitative, on peut calculer une moyenne pour une population donnée (moyenne d'âge de différents pays par exemple).
- **Les variables dépendantes** : aussi appelées variables à expliquer : ce sont celles qui sont au centre de l'analyse. Ce sont les indicateurs ou indices qui quantifient l'objet d'étude.
Une variable dépendante est une variable dont la valeur varie en fonction de celle des autres. C'est la partie de l'équation qui varie de façon concomitante avec un changement ou une variation dans la variable indépendante. C'est l'effet présumé dans une relation de cause à effet et, en recherche expérimentale, c'est la variable qu'on ne manipule pas mais qu'on observe pour évaluer les répercussions sur elle des changements intervenus chez les autres variables.
- **Les variables indépendantes** : ou variables explicatives : ce sont celles qui vont être prises en compte dans l'explication d'un phénomène. C'est une variable dont le changement de valeur influe sur celui de la variable dépendante.

Exemple :



- **La variable intermédiaire** : c'est une variable qu'il faut parfois introduire dans le cadre opératoire parce qu'elle conditionne la relation entre la variable indépendante et la variable dépendante. C'est un élément alors obligatoire de l'équation qui permet de qualifier ou de préciser la relation reproduite dans le cadre opératoire.
- Une variable intermédiaire peut parfois jouer le rôle de variable antécédente.
- Une variable antécédente est une variable qui agit avant la variable indépendante dans une chaîne causale. Une variable indépendante et la variable dépendante caduque, donc fallacieuse (Gordon M et François P, 2000, P : 59).
-

Exemple:**VI. La construction du modèle d'analyse : Les théories est concepts**

La recherche scientifique vise à mettre à l'épreuve des théories ou, à défaut des théories achevées, au moins des modèles théoriques partiels.

La construction du modèle d'analyse constitue la charnière entre la problématique retenue par le chercheur d'une part et son travail d'élucidation qui porte sur un domaine d'analyse forcément restreint et précis d'autre part.

Le modèle d'analyse est composé de théories et concepts et d'hypothèses qui sont étroitement articulés entre eux pour former ensemble un cadre d'analyse cohérent.

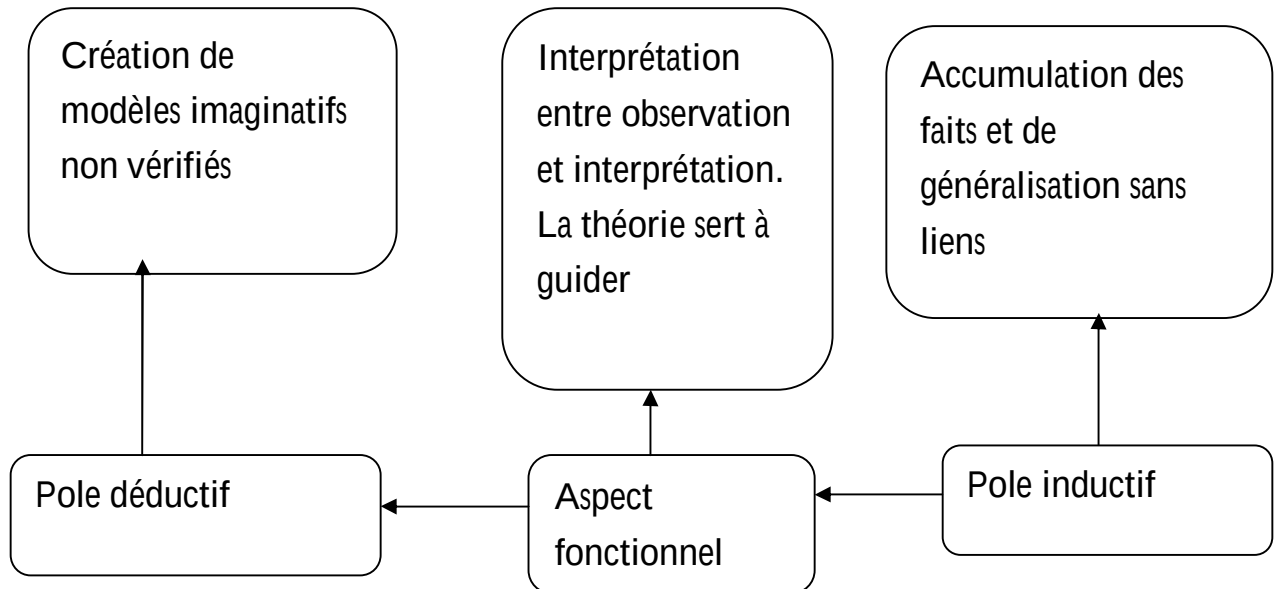
1- Théorie :**A. Définitions :**

- Théorie : vient du mot grec théorein, qui signifie contempler, observer, examiner.
- La théorie est « un ensemble de propositions servant à unifier de façon logique des concepts à fin d'expliquer et d'interpréter certains aspects de la réalité dont l'ont cherche à rendre compte ».
- Une théorie est « un ensemble de termes, de définitions et de propositions, en relations les uns avec les autres, qui propose une vue systématique d'un phénomène, dont le but d'en rendre compte et d'en prédire les manifestations » (Angers M, 109, P: 91).
- Une théorie est « un système élaboré à partir d'une conceptualisation de la réalité perçue ou observée, et constitué par un ensemble de propositions dont les termes sont rigoureusement définis et les relations entre les termes posées peut être confirmées infirmées (Dominjon F-P, 2000, P:18).

La théorie demande à être vérifiée quand à sa force d'explication de la réalité. Dans ce sens on peut dire avec Pierre Bourdieu que « les théories sont des programmes de

recherche qui appellent non « le débat théorique » mais la mise en œuvre pratique capable de les réfuter ou de les généraliser ou mieux, de spécifier ou de différencier leurs prétentions à la généralité »(Bourdieu P, 2005, P :).

B. Les caractéristiques d'une théorie :



C. Comment se construit une théorie :

- A partir des conclusions de recherche, d'autres recherches. Etat de question
- A partir de l'observation, critique des faits relevés à partir de notre propre expérience.

D. Comment se raffine une théorie :

- En définissant les concepts.
 - En proposant des explications de rechange.
 - En ajoutant des explications supplémentaires visant à développer l'explication.
- La théorie joue un rôle majeur en science, car, par son ensemble de propositions, elle permet d'unifier et d'éclairer ce qu'on affirme sur la réalité étudiée et donne cohérence à un domaine du savoir, en proposant une ou des explications toujours susceptibles d'être soumises aux jugement des faits.

E. La théorie et accroissement de savoir :

- Elle permet de découvrir les faits pertinents : sans orientation théorique, la recherche risque de procéder par hésitation.
- formuler les concepts : la création de nouveaux concepts sert à accroître le champ de nos explications.
- Classifier les phénomènes : permettent ainsi de mettre de l'ordre dans non observations.

- Fournir une synthèse des faits et évite ainsi l'accumulation éparse des faits.
- La prédiction.
- Indiquer les meilleurs avenues de la recherche.

2- Les concepts :

Il ne suffit pas de formuler une hypothèse falsifiable pour opérationnaliser des conjonctures théoriques. Il faut aussi opérationnaliser les concepts qu'on retrouve dans l'hypothèse de recherche.

A. -Définitions :

D'une manière générale, un concept est une définition conventionnelle d'un phénomène. En termes simples, c'est un mot ou un ensemble de mots qui désigne et définit une sorte de phénomènes.

- Selon **Marc- Adéland Tremblay** : « un concept est une idée, plus ou moins abstraite, un symbole qui désigne ou représente une réalité plus ou moins vaste (Tremblay M-A, 1969, P : 72)
- Selon **Maurice Angers** « le concept est une représentation mentale, générale et abstraite d'un ou de plusieurs phénomènes et de leurs relations » (Angers M, 1992, P : 198).

Exemple : socialisation, changement social, contrôle, adaptation, intégration sociale....

- Selon **Benoit Gauthier** « abstraction recouvrant une variété de faits ; structure mentale réunissant les attributs d'une réalité permettant aussi de la reconnaître et de la distinguer des autres ; catégorie classificatoire première d'une systématisation théorique ; nomination d'un phénomène complexe, mais non réductible au cœur de la réalité à expliquer (Gauthier B, 2003, P : 514)
- Selon **Madeline Grawitz** : « Ce n'est pas le phénomène lui-même, c'est une pensée, un moyen de connaissance. Le concept obéit à un double mouvement : d'une part il représente une activité pratique, sensible, le contact avec le monde sous la forme des êtres singuliers : tel objet, tel animal, et de proche en proche il s'élève en écartant les aspects particuliers contingents de ce contenu, pour atteindre par abstraction l'universel, le concept d'homme, d'animal » (Grawitz M, 2001, P: 22)
- Les concepts sont d'une grande utilité pour l'opérationnalisation du cadre théorique. C'est grâce à eux si l'on peut établir des liens entre les conjectures théoriques et générales du chercheur et le monde empirique, car ils définissent

d'une manière théorique et générale ce que le chercheur va observer d'une manière empirique lors de la troisième étape de la démarche scientifique (les tests empiriques). A cet égard, un concept est donc « une construction abstraite qui vise à rendre compte du réel »(Quivy R, Campenhoudt L V, 2006, P : 114).

- Ce sont les produits de la raison du chercheur, qu'on retrouve dans les conjectures théoriques et qui servent à définir les phénomènes empiriques dont il est question. En somme, en désignant un phénomène, un concept oriente du même coup l'action des sens du chercheur lors de tests empiriques. Les concepts disent aux sens ce qu'il convient d'observer lors de ces tests (Dépelteau F, 2000, P :176).

B- Les composantes d'un concept :

Les dimensions : sont des composantes des concepts ; elles définissent des caractéristiques des concepts qu'on veut observer.

Dans une recherche, les concepts sont aussi des sélections de la réalité perçue. Autrement dit, en construisant des concepts, un chercheur nomme et détermine des portions de réalité qu'il veut observer grâce à ses sens.

Les composantes : les composantes sont des sous- parties de dimensions. Elles permettent de fractionner les dimensions complexes en plusieurs phénomènes faciles à observer lors des tests empiriques. Il n'est pas nécessaire de fractionner toutes les dimensions en composantes. Seules les dimensions complexes sont soumises à ce traitement

Les indicateurs : sont des signes empiriques des dimensions ou des composantes.

Les indicateurs sont « des manifestations objectivement repérables et mesurables des dimensions du concepts » (Quivy R, Campenhoudt L V, 2006, P :114).

Ce sont des éléments des dimensions que nous sommes en mesure d'expérimenter en recourant à nos sens. Comme le nom « indicateur »le souligne, ils indiquent au chercheur la manifestation empirique d'une dimension ou d'une composante. A ce titre, en étant des signes empiriques de dimensions ou de composantes, les indicateurs permettent de « voir » avec aisance d'une manière indirecte, les concepts et les variables dans la réalité.

Les indices : les indices sont des indicateurs chiffrés ; ce sont des mesures quantitatives.

En sciences humaines, on peut recourir à des indicateurs chiffrés qu'on nomme souvent des indices. Un indice est tout simplement une mesure quantitative d'un phénomène réel.(Dépelteau F, 2000, P :190).

Exemple 1 : le concept d'acteur social et ses composantes selon Quivy et Van Campenhoudt :

concept	dimensions	composantes	indicateurs
Acteur social	coopération	-Atouts, ressources. -Utilité, pertinence. -Reconnaissance. -Intégration, respect des règles du jeu. -Finalités convergentes.	
	Conflit	-Capacité de repérer les acteurs. -Capacité de percevoir les règles du jeu. -Conscience de sa marge de liberté. -Capacité de gérer le conflit.	

Source Quivy R et L Van Campenhoudt, manuel de recherche en sciences sociales, P 125.

Exemple 2 : le concept pouvoir familial

Concept	dimensions	composantes	indicateurs
Pouvoir familial	-Economique	-Achat. -Mode de vie.	-Voiture, maison, villa -Profession et salaire
	-Sociale	-Adhésion et fréquentation. -Sorties.	-voisinage.
	-Educative	-Soins. -Scolarisation.	-loisirs.
	-Domestique	-Ménage. -nourriture.	-hôpitaux privés -écoles privées -équipement. -variétés

Exemple 3 : concept de socialisation

concept	dimensions	composantes	indicateurs
socialisation	-Sociale	-Famille. -Rue.	-Relations familiales -Fréquentation.
	-Religieuse	-Mosquée. -Eglise.	- prière -éducation religieuse
	-Educative	-Ecole. - université.	-Etude et apprentissage
	-Culturelle	-Bibliothèques -Centres culturelles -Cinéma	-Pratique du théâtre - Les lectures

B. La conceptualisation ou la construction des concepts :

Quel que soit son niveau d'abstraction pour qu'un concept possède une utilité scientifique, il doit être défini afin de rendre possible l'observation de certains aspects de la réalité (Tremblay M-A, 1969, P :72).

La conceptualisation, ou construction des concepts, constitue une construction abstraite qui vise à rendre compte du réel. A cet effet, elle ne retient pas tous les aspects de la réalité concernée mais seulement ce qui en exprime l'essentiel du point de vue du chercheur. Il s'agit donc d'une construction- sélection. La construction d'un concept consiste dès lors à désigner les dimensions qui le constituent et, en suite, à en préciser les indicateurs grâce auxquels ces dimensions pourront être mesurées.

La méthodologie quantitative (autrement dit la construction des variables) peut être découpée entre quatre grandes étapes que, toujours selon Lazarsfeld et Boudon, on retrouve dans toutes les recherches (Boudon R , Lazarsfeld P,1971 , P :27) :

Nous examinerons ici, de manière très générale, la démarche suivie par le sociologue pour caractériser son objet d'étude : on verra que, quand on veut déterminer des « variables » susceptibles de mesurer des objets complexes, on est généralement amené à suivre un processus plus au moins typique. Ce dernier permet d'exprimer les concepts en termes d'indices empiriques et comprend quatre phases majeures : la représentation imagée du concept, la spécification des dimensions, le choix des indicateurs observables, et la synthèse des indicateurs constituant les indices.

C- Les quatre étapes d'opérationnalisation d'un concept :**a- La représentation imagée du concept :**

Lorsqu'on veut faire une étude sur un sujet, on commence par conduire des réflexions très générales sur ce qu'est ce phénomène, on lit ce qui a été écrit dans la littérature à ce sujet.

Le mouvement de la pensée et l'analyse qui permettent d'établir un instrument de mesure naissent généralement d'une représentation imagée. Le chercheur, plongé dans l'analyse des détails d'un problème théorique, esquisse tout d'abord une construction abstraite, une image. L'aspect créateur de son travail commence peut-être à l'instant où, percevant des phénomènes disparates, il tente de découvrir en eux un trait caractéristique fondamental, et essaye d'expliquer les régularités qu'il observe. Le concept, au moment où il prend corps, n'est qu'une entité conçue en termes vagues, qui donne un sens aux relations observées entre les phénomènes.

Par exemple on peut chercher à comprendre ce qu'est la politique.

b-La spécification des concepts :

Cette phase consiste à analyser les « composantes » de cette première notion, que nous appellerons encore, selon le cas, « aspects » ou « dimensions ». On peut les déduire analytiquement du concept général qui englobe, ou empiriquement de la structure de leurs inter -corrélations. De toute façon, un concept correspond généralement à un ensemble complexe de phénomènes plutôt qu'à un phénomène simple et directement observable.

La première phase aboutit en général à déconstruire le concept de départ et à distinguer plusieurs phénomènes différents à ne pas confondre. Ainsi on peut distinguer trois dimensions du rapport à la politique : la politisation qui exprime le degré d'intérêt et de maîtrise des codes de la politique, la participation politique qui concerne les actions politiques accomplies (voter, pétitionner , manifester...), l'orientation politique qui désigne le type d'idées, de valeurs, de croyances et d'opinions portant sur les multiples sujets politiques.

En règle générale, la complexité des concepts employés en sociologie est telle que la traduction opérationnelle exige une pluralité de dimensions (Boudon R , Lazarsfeld, 1971, P : 29).

c-Le choix des indicateurs :

La troisième démarche consiste à trouver des indicateurs pour les dimensions retenues, Cela ne va pas sans difficulté.

La première peut se formuler ainsi : qu'est -ce qu'un indicateur ?

Un indicateur est un instrument permettant d'articuler en langage concret le langage abstrait utilisé à l'étape de la formulation du problème et, jusqu'à un certain point, à l'étape de l'énonciation de l'hypothèse. Il précise les variables et permet de classer un objet dans une catégorie par apport à une caractéristique donnée. L'indicateur constitue donc un référent empirique plus précis que la variable qui est elle-même un référent empirique du concept. Il est d'autant plus utile que le concept est bien défini, c'est-à-dire que nous avons déterminé le plus clairement possible ce qu'il inclut. Les variables seront alors mieux définies et la construction des indicateurs en sera simplifiée (Gordon M, François P, 2000, P :62).

La relation entre chaque indicateur et le concept fondamental étant définie en termes de probabilité et non de certitude, il est indispensable d'utiliser autant que possible un grand nombre d'indicateurs.

Pour chaque dimension de concept, il est important de trouver des indicateurs simples et concrets, de manière à pouvoir être dénombré. Ils approchent en général la dimension qu'ils sont censés mesurer de manière indirecte. L'étude des tests d'intelligence, par exemple, a permis de décomposer cette notion en plusieurs

dimensions : intelligence manuelle, verbale, émotionnelle...Mais ces dimensions elles-mêmes ne peuvent être mesurées que par un ensemble d'indicateurs.

d- La formulation des indices :

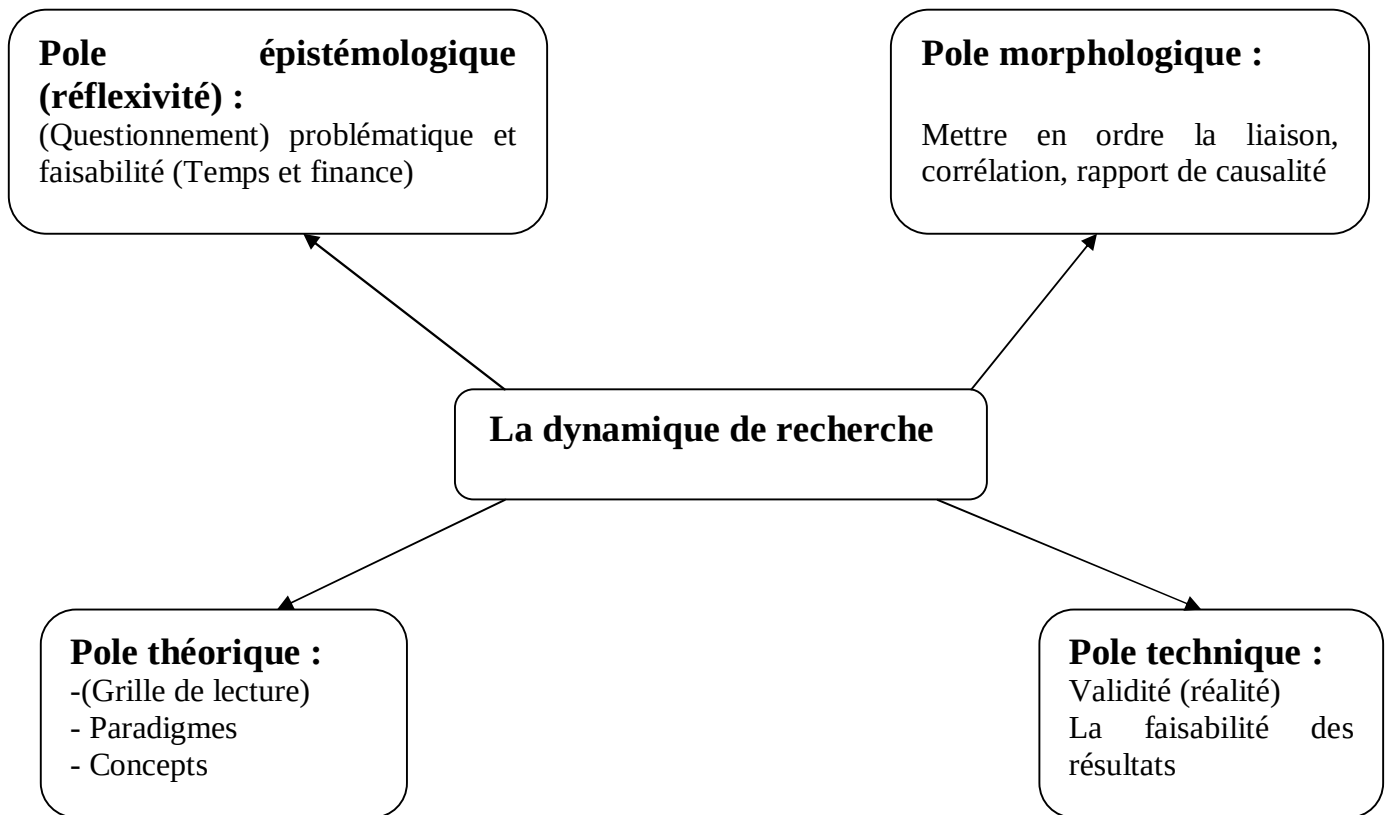
La quatrième phase consiste à faire la synthèse des données élémentaires obtenues au cours des étapes précédentes.

On agglomère ensemble les indicateurs de base, de façon à produire une mesure synthétique. Par exemple, on peut considérer que la note moyenne d'un élève en fin de trimestre, calculée à partir des notes obtenues dans chaque matière, est un indice qui traduit son niveau moyen.

Lorsqu'on construit des indices portant sur des concepts psychologique ou sociologiques complexes, on choisit toujours un nombre d'items relativement limité parmi tous ceux que suggèrent le concept et sa représentation imagée. L'un des traits les plus remarquables de ces indices est sans doute le fait que la corrélation avec des variables extérieures demeure en général remarquablement stable, quel que soit « l'échantillon » d'item choisi (Gordon M , François P, 2000, P : 32).

Au cours de la phase conceptuelle, tout a été mis en œuvre pour définir l'objet d'étude dans une démarche qui a conduit à la formulation du problème de recherche et à l'énoncé du but, des questions de recherche ou des hypothèses. Nous entrons maintenant dans la phase méthodologique, celle qui conduit au choix d'une population et d'un devis de recherche. La phase méthodologique consiste à préciser comment la question à l'étude sera intégrée dans un devis ou une structure qui dictera les activités menant à la réalisation de la recherche.

La dynamique de recherche :



Source : conférence animée par le professeur Gilles Ferréol, Bejaia, octobre 2015

VII. Fiche synoptique :

Les étapes de la démarche de recherche

D'après Raymond Quivy et Luc Van Campenhout, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris Dunod, (1988)

Etape 0 : Mise en situation de recherche

Un certain état d'esprit



Etape 1 : La question de départ

Une question claire, réaliste et pertinente



Etape 2 : L'exploration

Les lectures-----les entretiens exploratoires



Etape 3 : La problématique

Le choix d'un cadre théorique



Etape 4 : L'hypothèse

Mise à jour d'une relation entre deux concepts

Choix des concepts et des indicateurs



Etape 5 : L'observation

Les questionnaires et / ou les entretiens



Etape 6 : L'analyse des informations

L'analyse statistique et l'analyse de contenu



Etape 7 : La conclusion

Résumé, affirmation et ouverture

VIII. Les méthodes d'enquête en sciences sociales :

Toutes les sciences valorisent les démarches méthodologiques .l'idée de méthode est même consubstantielle à l'idéal scientifique. Souhaitant progresser dans les connaissances sur le monde, les sciences se doivent d'appliquer des méthodes rigoureuses pour valider leurs affirmations .il faut tester les hypothèses pour essayer de décider si une affirmation est vraie ou fausse (Bréchon P, 2011, P :7).

Les sciences sociales n'échappent pas à cet idéal de scientificité et c'est en cela qu'elles se distinguent du simple propos sur le monde et de la philosophie. La connaissance scientifique ne saurait reposer sur la seule intuition et sur des affirmations non vérifiées ((Bréchon P, 2011, P :7).

Afin d'expliquer un phénomène, la sociologie met en œuvre deux méthodes différentes. La première, dérivée de celle utilisée dans les sciences de la nature, donne la priorité à la recherche des régularités statistiques. C'est une méthode quantitative, dont l'usage est préconisé par Emile Durkheim et qui se prête bien à l'analyse de pratiques ayant une certaine fréquence(le suicide, le mariage, la réussite scolaire, etc.). La seconde est fondée sur la recherche de relations logiques entre deux phénomènes sociaux. C'est une méthode qualitative utilisée par Max Weber notamment pour expliquer l'apparition du capitalisme et qui convient pour l'étude des phénomènes uniques dans l'histoire.(Montoussé M, 2006, P : 16).

La recherche est une pratique qui se fonde sur l'utilisation de principes destinés à guider le chercheur dans son investigation et qui sont regroupés dans une catégorie générale que l'on appelle la méthodologie de recherche (Abernot Y, Ravestein, 2009, P :12).

L'usage courant du mot « méthodologie » a produit beaucoup de confusion et notamment un mélange entre méthodes et méthodologie.

Méthode vient du grec *methodos*, qui indique « la direction qui mène au but ». Cependant, l'histoire du mot indique que nous sommes passés du constat- le chemin suivi- à la norme : le chemin à suivre. La méthode est donc le chemin choisi pour aller vers un but.

Le terme « méthodologie », du grec *logos*, « discours », est alors réservé au discours sur la méthode.

La méthodologie de recherche est donc une argumentation tenue à propos d'un ensemble d'opérations enchainées afin de relier pertinemment :

- L'intention, le but, l'objectif de la recherche.
- La manière de poser le problème.
- Les techniques de constitution du matériel et leur validation.
- La justification des différents choix.

- Les techniques de traitement transformant les données en résultats.
- Les procédures d'interprétation des résultats et leur vérification.
- La discussion des résultats.

La méthodologie répond donc aux critères formels auxquels ces opérations doivent s'astreindre pour se voir accorder la crédibilité scientifique recherchée (Abernot Y, Ravestain, 2009, P :13).

1. Les méthodes qualitatives :

Regroupent un ensemble de méthodes qui visent à qualifier ou décrire ou quantifier le phénomène d'étude.

Les méthodes qualitatives consistent à produire des connaissances, à partir d'une rencontre établie entre le chercheur et l'objet étudié : observation directe, participante, entretien...(Riutort Philippe, 2004, P : 97)

Ces méthodes procèdent de la sociologie compréhensive, qui consistent à ne pas considérer les faits sociaux comme des choses, mais aussi à la chercher à comprendre les systèmes de valeurs et les motivations qui font agir les agents. Par ailleurs, par rapport à l'objet de son étude, le chercheur fait preuve d'une implication plus importante qui peut rendre à la neutralité totale aléatoire (Mariette José, 2004, P :212).

▪ La méthode Historique :

Façon d'aborder et d'interpréter un événement passé suivant une procédure de recherche et d'examen de documents.

Sert d'abord et avant tout aux historiens pour étudier le passé, mais elle peut servir à d'autres sciences humaines (Dépeleteau F, 2000, P : 271).

C'est-à-dire, elle porte sur des objets d'étude passés dont l'observation est indirecte, et ce grâce aux traces qu'ils ont laissées (les documents ou archives ou les témoignages).

La méthode historique vise la reconstitution du passé par un examen des événements passés à partir principalement de documents et archives.

Comme toute autre méthode, elle implique une démarche particulière. Dans un premier temps, on doit rassembler les divers documents, puis en faire l'évaluation ou la critique. Cette critique a deux volets : la critique externe et la critique interne (Angers M, 1992, P : 82).

La critique externe se base sur l'établissement de l'authenticité d'un document par divers procédés et par un questionnement propres à la méthode historique.

La critique interne se base sur l'établissement de la crédibilité du contenu d'un document par divers procédés et par un questionnement propres à la méthode historique.

Le chercheur en sciences humaines et sociales et durant son intervention, traite les documents relatives à l'événement et retrace-le trajectoire de ce dernier par l'analyse et la critique (externe et interne des archives et les témoignages).

- Exemple : étude sur la révolution algérienne.

▪ **La méthode exploratoire :**

L'exploration scientifique joue double rôle dans le processus de la recherche, c'est une étape et méthode en même temps.

La méthode exploratoire vise à découvrir un phénomène peut ou jamais traité.

- Exemple : étude sur le suicide par immolation.

▪ **La méthode descriptive :**

visé à dresser un portrait détaillé sur le phénomène d'étude et de vérifier les liens de covariance.

dans cette méthode le chercheur peut tracer la description précise d'un comportement (observation systématique) ou étudier de la façon systématique une production artistique ou littéraire (analyse de contenu) ou d'obtenir des informations de nature privée en interrogeant des personnes.

▪ **La monographie :**

Du grec monos (objet unique) et graphein (écrire). La monographie est l'étude complète et détaillée, sous tous ses aspects (formel et réglementaire, organisationnel, communicationnel, physique et géographique, écologique, historique, économique, démographique, psychosociologique et physiologique, social, culturel...) de fonctionnement d'une entité humaine et sociale (une organisation, une entreprise, un service, un quartier, un village...).

Elle utilise les approches systémique et communicationnelle pour rendre compte des interactions entre les divers « sous systèmes » composant la réalité, ainsi que des interactions entre ces éléments internes et différents éléments pertinents du contexte.

La description finale vise à donner une vision cohérente et en compréhension du fonctionnement de la totalité. Elle peut privilégier un point d'entrée dans l'analyse du système et insister sur les principaux processus circulaire de régulation interne ou d'évolution de cette entité.(Mucchililli A, 2009, P : 151).

Beaucoup d'enquêtes sociologiques sont proches de monographique dans la mesure où seul un petit échantillon de la réalité étudiée est réellement observé. Il s'agit rarement d'une stricte monographie car, à la différence des ethnologues, les sociologues s'efforcent de diversifier leurs terrains d'observation. Néanmoins, l'étude d'un groupe social et des interactions entre ses membres est au cœur de bien des méthodes d'investigation sociologique dont la logique consiste à généraliser et à extrapoler à partir de l'observation de situations représentativité.

De même, le travail sociologique peut concerner des individus emblématiques de situations et de parcours sociaux servant d'objets de recherche (Barbusse B, Glaymann D, 2005, P : 243)

▪ **Le récit de vie :**

Retracer une histoire particulière constitue un instrument d'analyse aux frontières de la sociologie, de la psychosociologie et de l'ethnographie.

Il s'agit de comprendre à retracer la vie d'un individu, d'une institution ou d'un emblématiques d'une réalité sociale que l'on étudie.

En s'appuyant sur des documents, des entretiens souvent approfondis et diverses sources accessibles, la recherche vise à s'enrichir d'un récit spécifique pour découvrir, reconstruire et analyser ce qu'il recouvre généralisable.

Le récit de vie, qu'on nomme aussi « histoire de vie », est défini par J-J Chalifoux comme : « étant un récit qui raconte l'expérience de vie d'une personne. Il s'agit d'une œuvre personnelle et autobiographique stimulée par un chercheur de façon à ce que le contenu du récit exprime le point de vue de l'auteur face à ce qu'il se remémore des différentes situations qu'il a vécues » (Chalifoux J- J, Gauthier, 2003, P : 280) . C'est un mode de collecte de données qui amène un enquêté à raconter sa vie ou une tranche de celle-ci afin de connaître un phénomène social. Comme le remarque J-P Deslaurier , « le but de l'histoire de vie est de comprendre la vie sociale, le déploiement des grands processus sociaux, à partir d'une expérience individuelle concrète ».(Dépelteau F, 2000, P: 322).

Une telle approche n'est évidemment possible que dans certains cas et à la double condition d'en maîtriser parfaitement la méthodologie et d'éviter toute extrapolation abusive. (Barbusse B, Glaymann D, 2005, P: 242)

Certains travaux sociologiques prennent ainsi la forme de récits de vie. Il s'agit alors d'illustrer des réalités sociales et de révéler des phénomènes collectifs au travers de l'histoire d'un ou de quelques individus.

▪ **La méthode clinique :**

La méthode clinique remonte à l'antiquité avec Hippocrate qui fonde la médecine sur l'observation. Ses descriptions de cas restent plus de deux mille cinq cents ans après toujours aussi saisissants.

La clinique est l'art de l'observation et de repérage des signes obtenus directement au chevet du malade et non d'après des spéculations théoriques ou sur la foi de témoignages invérifiables. Le mot « clinique » vient du grec klinein qui veut dire « pencher, incliner » et qui a donné klinikos qui signifie « ce qui concerne le lit ». (Serban L, Blanchet A, 2009, P : 55)

La méthode clinique s'appuie donc sur l'observation directe du patient, permettant d'objectiver un certain nombre de traits rassemblés en tableaux et agencés de telle sorte que la phénoménologie se transforme en présentation sensé, ordonnée. La méthode consiste sur ce point à donner une cohérence à la diversité des éléments issus de l'observation. Elle permet d'établir un diagnostic et indiquer des voies de traitement. La méthode clinique permet aussi de classer avec une grande rigueur les symptômes enregistrés, de les comparer à d'autres signes. (Serban L, Blanchet A, 2009, P: 55) .

▪ **La méthode du cas :**

Désigne en psychologie le recours aux situations cliniques concrètes pour diagnostiquer et prendre en charge les troubles. Elle a recours aux questionnaires, aux tests cognitifs et aux épreuves projectives. Elle constitue une interface entre les aspects biologiques, neuropsychologiques, psychologiques et culturelles.

En fait, il y a plusieurs façons d'envisager la méthode du cas dans le champ de la clinique dans la mesure où le cas peut être présenté à partir d'une clinique basée sur l'entretien, sur des aperçus issus d'un traitement psychanalytique ou psychothérapeutique, comme elle peut s'appuyer sur cette clinique armée (le bilan psychologique) à laquelle fait référence J Doron dans sa définition. (Serban L, Blanchet A, 2009, P: 60)

2- Les méthodes quantitatives :

Regroupent un ensemble de méthodes qui visent à mesurer ou quantifier le phénomène d'étude.

Les méthodes quantitatives consistent à s'appuyer sur des données chiffrées afin de mettre à distance la réalité sociale pour mieux pouvoir l'analyser. Elles visent également à produire des statistiques sur les populations étudiées, à fin de procéder à des comparaisons dans l'espace et le temps (Riutort Ph, 2004, P : 97).

La méthode quantitative, pour paraphraser Raymond Boudon, permet de recueillir des informations sur un ensemble d'éléments, souvent des individus, des informations qu'il est loisible de comparer entre élément (Boudon R, 2002, P: 31). Par ailleurs « l'analyse des faits sociaux consiste, comme celle des faits naturels, introduire certaines variables, puis certaines relations entre ces variables » Boudon R, 2002, P : 23).

- **La méthode expérimentale/explicative :**

Repose sur un principe fort simple : modifier un seul facteur à la fois pour mesurer son effet sur le comportement ou des pensées des participants. En termes plus savants, on dira que l'expérimentation doit mettre en évidence la présence- ou l'absence- d'une relation de cause à effet entre variable indépendante et la variable dépendante. (Giroux S, Tremblay G 2009, P : 227).

Expliquer, c'est répondre à la question « pourquoi ». Stuart Mills dans sa logique écrit : « un fait particulier est expliqué, quand on indique une loi ou d'autres lois dont elle est une conséquence ».

Lorsque Durkheim exige que les faits sociaux soient expliqués par la société, il condamne l'explication de celle-ci par un élément qui lui serait extérieur.

Dans cette méthode, le chercheur provoque un phénomène choisis un échantillon représentatif et former des groupes équivalents. Il peut établir un lien de causalité entre deux événements en comparant le comportement de groupes équivalents.

- **La méthode comparative :**

Elle tend à systématiser une tendance naturelle de notre esprit. Le mouvement spontané qui nous pousse à comparer ce que nous voyons, explique les diverses caractéristiques de la méthode.

Elle ne dispose pas de procédure technique particulière. Elle est utilisée par toutes les sciences sociales. Psychologie, sociologie, sciences politique, ethnologie s'appuient sur des comparaisons aussi bien pour des études vastes (développement de l'esprit capitaliste) que pour une étude de secteurs particuliers (comparaison des différents types de scrutins) pour une étude (Grawitz, M, 2001, P :423).

- **La méthode corrélationnelle :**

L'intelligence est – elle associé à la créativité ? les gens optimistes sont –ils en meilleurs que les pessimistes ? y a- il un lien entre avoir été un enfant maltraité et souffrir en suite d'une maladie mentale ? ces questions impliquent des variables qu'un psychologue ne pourrait pas facilement manipuler, ni manipuler d'une façon éthique ?

A fin de répondre à ces questions, le psychologue utilise La méthode corrélationnelle pour déterminer à quel point deux variables, traits ou attributs sont liés. Les psychologues utilisent une mesure statistique appelée le coefficient de corrélation (r) pour déterminer le degré de corrélation entre deux variables.(Gerrig R, Zimbardo PH, 2008,P :28).

- **L'analyse de contenu :**

Selon René L, l'analyse de contenu « c'est une méthode de classification ou de codification dans diverses catégories des éléments du document analysé pour en faire ressortir les différentes caractéristiques en vue d'en mieux comprendre le sens exact et précis » (Dépleteau F, 2000, P : 295).

L'analyse de contenu a pour but de connaître la vie sociale à partir de cette dimension symbolique des comportements humains. (Sabourin P, Gauthier B, P : 416).

Elle procède de traces mortes, de documents de toutes sortes, pour observer des processus vivants : la pensée humaine dans sa dimension sociale. Cette pensée peut être appréhendée à l'échelle individuelle ou collective et conceptualisée, notamment, dans une théorie des idéologies¹ ou, encore, dans une théorie des représentations sociales.

L'analyse de contenu regroupe l'ensemble des démarches visant l'étude des formes d'expression humaine de nature esthétique :

- Productions visuelles et auditives (affiches, peintures, films, chansons, etc).
- Productions langagières.
- discours oraux (entrevues, allocutions, etc.).
- discours écrits (journaux, discours politiques, écrits administratifs, journaux intimes, autobiographie, etc.).

- **Le sondage :**

Le sondage est né d'une impossibilité pratique : interroger individuellement toute une population à laquelle on s'intéresse, et d'une possibilité statistique : décrire le tout par la partie. Impossibilité pratique, en effet, un recensement complet entraîne une organisation matérielle et des frais importants, les résultats sont très longs à exploiter et à publier. De plus, on ne peut disposer d'un personnel suffisant pour recueillir autre chose que des informations, etc. (Grawitz, M,2001, P : 499).

Le sondage, au contraire, étant plus réduit, exige des sommes et des délais moindres. On peut l'effectuer avec un personnel qualifié, ce qui permet d'atteindre une information plus profonde, dans le cas d'étude de marché par exemple.

On distingue deux objectifs principaux qui poursuivent le plus fréquemment les sondages :

- Avoir une estimation des paramètres d'une population donnée, par exemple la moyenne d'âge des bacheliers ;
- Vérifier une hypothèse statistique concernant une population donnée, par exemple « 85% des ménages ont-ils une télévision ? »

Les enquêtes par sondage s'appliquent à de nombreux domaines que l'on peut distinguer d'après l'objet d'étude : étude de consommation, d'opinion, audience de supports publicitaires, et d'après de l'unité statistique observée : consommateur, automobiliste, exploitant agricole, point de vente. Et d'après la technique d'échantillonnage : aléatoire, empirique, et d'après aussi la méthode d'observation directe (audimètre, étude des stocks), enquête par lettre, enquête par interview, et en fin d'après le caractère occasionnel ou permanent de l'étude : enquêtes sur le chômage réalisées périodiquement, parfois auprès du même échantillon ou en une seule fois (Grawitz, M, 2001, P : 499).

- **Le recensement :**

Sans doute, les recensements sont –ils la plus vieille méthode de compatibilité des hommes, mais il a fallu des siècles pour leur donner un caractère scientifique. Ce sont à l'origine de simples dénombrements, c'est-à-dire une énumération de ménages (faux- c'est-à-dire foyers-, familles) ou de personnes (« bouches », « âmes » destinée à fournir un effectif global au niveau d'un village, d'une région.(Rollet C, 2006, P : 17).

Les démographes se sont mis d'accord sur une définition du recensement général de la population : opération ayant pour but de recueillir des informations générale sur l'état de la population à un moment donné. Elle doit être exécutée partout simultanément et de façon exhaustive dans un pays. Le recensement s'apparente à une photographie de la population : elle est instantanée et saisit toute la réalité que l'on a décidé d'observer. En réalité, les renseignements demandés sont plus ou moins détaillés selon les pays. (Rollet C, 2006, P: 18).

IX. Les techniques de collectes des données :

L'étape du terrain est toujours cruciale car c'est le moment où l'on confronte son travail préparatoire à ses hypothèses avec la réalité sociale. Sans tomber dans une mythification conduisant à penser qu'il suffirait d'observer des faits et d'entendre des paroles pour saisir le social, cette phase constitue néanmoins une sorte de « moment de vérité » : sans cette confrontation, l'analyse sociologique reste abstraite et manque

d'une vérification qui ne suffit jamais à prouver la véracité d'une théorie, mais qui permet souvent d'en montrer l'inexactitude ou au moins l'incomplétude.

Le recueil de données se rapportant à la réalité sociale, ou l'enquêteur est appelé à choisir une ou plusieurs techniques d'investigation ou de collecte des données, qui se résument généralement en techniques qualitatives et quantitatives.

Nous présentons les techniques les plus récurrentes dans les recherches sociologiques :

1- L'observation :

a- Définitions :

L'observation est la plus vieille technique de collecte de données scientifique qui existe ; c'est aussi – considérant la science dans ensemble- la plus répandue. Cela s'explique facilement : comme leurs objets d'étude ne pouvaient ni lire, ni écrire, ni parler, les premiers chercheurs en physique et en chimie (deux des plus anciennes sciences) devaient donc recourir à la seule technique possible, l'observation.

En sciences humaines et sociales, la technique de l'observation est également très utile. Pour reprendre les termes de Quivy et Van Campenhout (1988), elle convient parfaitement « à l'analyse du non verbal et de ce qu'il révèle : les conduites instituées et les codes comportementaux, le rapport au corps, les modes de vie et les traits culturels, l'organisation spatiale des groupes et de la société, etc » (Quivy R, Van Campenhout, 2006, P : 190).

a- Les différents types d'observation :

Il existe deux principaux types d'observation. Le premier, l'observation en milieu contrôlé, est surtout utilisée en psychologie. Le second type d'observation est utilisé plus largement par l'ensemble des sciences sociales, notamment l'anthropologie et la sociologie. Il s'agit de l'observation en milieu naturel.

- ✓ **Observation non dissimulée** : technique d'observation ou les personnes savent qu'ils sont observés.
- ✓ **Observation non participante** : technique d'observation ou l'observateur ne participe pas aux activités du groupe qu'il étudie.
- ✓ **Observation dissimulée** : technique d'observation ou les sujets ne savent pas qu'ils sont observés.
- ✓ **Observation participante** : technique d'observation ou l'observateur participe aux activités du groupe qu'il étudie.
- ✓ **Observation systématique** : technique d'observation ou le chercheur procède à l'enregistrement exhaustif de comportements précis dans un contexte relativement limité à l'aide d'une grille d'observation.

- ✓ **Observation libre** : technique d'observation où les comportements à observer ne sont pas déterminés à l'avance (sans grille).

2- Les entrevues ou les entretiens :

a- Genèse de l'entretien dans les sciences sociales :

L'entretien, comme technique d'enquête, est né de la nécessité d'établir un rapport suffisamment égalitaire entre l'enquêteur et l'enquêté pour que ce dernier ne se sente pas, comme dans un interrogatoire, contraint de donner des informations. L'entretien qui modifie les rapports entre interviewer modifie aussi la nature de l'information produite. D'une information qui constituait une réponse ponctuelle à une question directe de l'enquêteur, on est passé à une réponse –discours obtenue par des interventions indirectes de l'enquêteur.

L'entretien est demandé par l'enquêteur pour obtenir de l'information sur un thème : c'est lui qui est concerné et qui « conduit » l'entretien. Il devra donc utiliser un savoir –faire professionnel pour parvenir à motiver l'enquêté avec attention et gentillesse et l'amener à fournir des informations valables et non des informations « pour faire une bonne impression » (Berthier,N, 2006, P :69).

a- Définition de l'entretien ou l'entrevue :

L'entrevue de recherche (entretien ou interview) est un autre mode de collecte de données. On peut définir avec Madeleine Grawitz, comme « procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations, en relation avec le but fixé » (Grawitz, M, 2011, P : 772).

L'entretien est une technique de collecte d'informations orales, un événement de parole qui se produit dans une situation d'interaction sociale entre un enquêteur et un enquêté (sauf dans le cas d'entretien collectif).(Savaresse E, 2006, P :12)

Selon M. A Tremblay, l'entrevue est une technique d'observation qui comporte l'utilisation de questions, plus ou moins directes, adressées à un informateur rencontré fortuitement ou choisi en fonction de critères préalablement établis. Le but est de recueillir des données essentielles sur une question, d'analyser l'informateur comme représentant d'un milieu particulier, ou de connaître sa personnalité, sa mentalité et sa conduite. Cette définition générale de la technique permet de dégager ses principaux éléments :

- C'est une communication.
- Elle se déroule dans un contexte social.
- Elle nécessite qu'on l'appuie et qu'on l'oriente par l'intermédiaire de relations interpersonnelles.

- Elle fournit des données objectives et subjectives (Tremblay, M.A 1968, P : 312).

L'entrevue et l'observation ont ceci en commun qu'elles laissent au répondant une grande latitude pour s'exprimer. La première le laisse choisir ses mots, tandis que la seconde le rend libre de décider de ses actes. Par ailleurs, contrairement aux autres techniques de recherche, l'entrevue permet de recueillir des données auprès du particulier lui-même, qui les fournit verbalement.

b- Les diverses formes d'entrevues de recherche :

- **L'entrevue scientifique**, entrevue qui s'inscrit dans un projet de nature scientifique visant à mettre en évidence l'existence de relations entre un phénomène et ses déterminants.
- **Entrevue dirigés** : entrevue où l'ordre des questions et leur formulation sont établis à l'avance. Ce type d'entrevue permet d'acquérir avec le plus d'objectivité des informations auprès d'un échantillon de répondants.
- **Entrevue semi-dirigée** : entrevue où l'interviewer s'assure que l'interviewé lui communique son point de vue sur certains aspects précis du sujet de discussion tout en le laissant libre de les aborder dans l'ordre qui lui convient.
 - Lorsqu'on se fixe comme but d'aborder un certain nombre de sujets incontournables tout en permettant au répondant de s'attarder sur ceux qu'il juge plus importants et plus significatifs, on parle d'entrevue semi-dirigée. (Tremblay, M.A 1968, P :166).
- **Entrevue non dirigée** : entrevue où l'interviewé est libre d'aborder n'importe quel aspect du sujet de discussion, et dans n'importe quel ordre. Cette forme très répandue en anthropologie, est généralement menée lorsque l'intervieweur s'est familiarisé avec la communauté des interviewés.

Certes, le chercheur s'efforce de respecter des règles élémentaires dans la formulation des questions, comme l'utilisation d'un langage propre à la communauté.

Tableau : les diverses formes d'entrevues :

Entrevue dirigée	Entrevue semi- dirigée	Entrevue non dirigée
C'est le plus formelle des structures des entrevues	C'est une structure plus au moins formelle.	C'est une structure complètement informelle
L'ordre des questions est strictement le même pour tous les interviewés.	l'ordre des questions peut être revu au cours de l'entrevue	Il n'y aucun ordre prédéterminé des questions
Le libellé des questions est strictement le même pour tous les interviewés.	Le libellé des questions est flexible	Aucun libellé précis n'est ajustable
Le niveau de langage est le même d'un interviewé à l'autre.	Le niveau de langage est ajustable	Le niveau de langage est ajustable
L'intervieweur peut ne pas répondre à des questions de l'interviewé ni apporter des précisions	L'intervieweur peut répondre à des questions de l'interviewé et apporter des précisions	L'intervieweur peut répondre à des questions de l'interviewé et apporter des précisions
L'intervieweur ne peut ajouter ni retrancher des questions d'une entrevue à l'autre.	L'intervieweur peut ajouter des questions ou en omettre, selon les besoin	L'intervieweur peut ajouter ou retrancher des questions d'une entrevue à l'autre.
Rassemble au questionnaire Auto administré.		

Source : Berg, 2007, P 93

3- Le questionnaire :

• Définitions :

- Le questionnaire est une technique d'élaboration et de collecte de données chiffrées. Il prend la forme d'une série de questions rédigées et préétablies, et posées de façon standardisée à un échantillon d'individu, de façon à établir des liaisons statistiques destinées à expliquer leurs pratiques, conduites ou opinions à partir de leur position dans l'espace social. (Savarèse E, 2006, P :37).
- C'est un instrument de collecte de données construit en vue de soumettre des individus à un ensemble de questions. (Angers M ,1992, P : 198).
- Le questionnaire conçu comme instrument de mesure devra être standardisé, c'est-à-dire qu'il placera tous les sujets dans la même situation pour permettre des comparaisons entre groupe de répondants : on ne doit pas, en cours de passation, modifier les questions ou ajouter des explications. En même temps, le questionnaire devra correspondre

besoins de l'enquête : chaque question est là parce qu'elle a une utilité. Ainsi, on se demande pour chacune : pourquoi poser cette question ? À quoi servira-t-elle ? (Berthier N, 2006, PP : 93-94).

- Un questionnaire est un outil rigoureusement standardisé pour pouvoir prétendre comparer les réponses des sujets (Abernot Y , Ravestein J, 2009, P :112).
- Le questionnaire est l'un des outils les plus efficaces pour recueillir des données tant objectives que subjectives en s'adressant directement aux acteurs des faits sociaux que l'on étudie. Ceux-ci peuvent répondre aux questions qu'un enquêteur leur pose et note durant un entretien totalement directif ou répondre eux-mêmes à un questionnaire auto-administré (Montoussé M, 2006, P :234) .

b-De quoi parle-t-on ?

Demander à une population de renseigner un questionnaire réponds à quatre principaux qui peuvent s'entremêler dans une même questionnaire (Abernot Y , Ravestein J, 2009, P :111) :

- Vérifier des hypothèses sous la forme de relations éventuelles entre deux ou plusieurs variables.
- Décrire des populations.
- Estimer des valeurs relatives à une norme.
- Estimer des valeurs relatives entre catégories.

Utiliser un questionnaire est l'un des moyens privilégiés de connaître le point de vue des acteurs sur les réalités sociales qu'ils vivent en se donnant les moyens de comparer les différentes réponses apportées.

Dans tous les cas, l'ordre comme la formulation des questions doivent être soigneusement conçus. On recourt à différents types de questions (ouvertes ou fermées) qui doivent être rédigées dans un langage clair et simple pour limiter les incompréhensions ou les interprétations erronées (Montoussé M, 2006, P : 234).

c- Les modèles des questions utilisées ou la typologie des questions :

Les questions peuvent être ouvertes ou fermées. La plupart des questionnaires comprennent les deux types dans des proportions variables. Les questions fermées proposent des réponses toutes faites, des cases à cocher ou des croix à disposer sur une échelle. Les questions ouvertes laissent le répondant s'exprimer librement.

En ce qui concerne les questions ouvertes, elles doivent répondre aux exigences détaillées plus haut. Elles paraissent plus simples à rédiger et les réponses sont plus riches. En revanche, leur traitement est plus délicat (Abernot Y, Ravestein J, 2009, P :118).

Ces questions ouvertes recueillent des sentiments ou des avis plus généraux, plus riches et plus personnels. En revanche, leur dépouillement n'est pas aisé.

Les questions fermées sont faciles à dépouiller, en revanche, personne ne répond aux questions non posées! Il convient donc de réserver un espace à d'expression libre, de préférence en fin de questionnaire.

La remise comme la récupération des questionnaires doivent favoriser la confidentialité et l'anonymat des réponses que la déontologie impose.

Le questionnaire est préalablement établi à toute enquête par sondage et il doit répondre à des critères précis, comme le montre le tableau ci-dessous :

Les catégories de questions	Les caractéristiques
d- Les questions fermées	Réponse précise attendue de la part de l'enquêteur et pas de possibilité d'ouverture vers d'autres sujets.
e- Les questions ouvertes	Liberté d'expression, la réponse n'est pas forcément prévue par le sondeur. Dépouillement des questionnaires complexes.
f- Les questions semi-ouvertes	Combinaison des deux premières avec possibilité d'ouverture vers une autre réponse.
g- Les questions- échelles	Il s'agit de questionnaires comportant plusieurs échelles allant d'une position extrême à l'autre (de l'extrême gauche en passant par les partis politiques du système). Les questions échelles servant à mesurer les attitudes.
h- Les questions scénarios	Présentation de plusieurs situations sur un sujet donné. Les individus répondent en choisissant le scénario correspondant le mieux à leur conception.

Source : Luc Albarello , Méthodes de recherche en sciences sociales, P :36

X. Enquêtes quantitatives et qualitatives :

L'enquête –qualitative ou quantitative –constitue l'un des principaux outils des sciences sociales, permettant de tester des hypothèses explicatives. Faire une enquête consiste à interroger un certain nombre de personnes pour découvrir ce qu'ils ont fait ultérieurement, comment ils se comportent, ce qu'ils croient et qui les motive. C'est trouver des explications à leurs comportements et pensées. L'objectif est bien de tester des hypothèses construites préalablement et qui vont donner naissance à une stratégie d'enquête. L'enquête permet donc de produire des « données » (les réponses quantitatives ou les discours qualitatifs des enquêtes) qui ont une certaine objectivité et permettent normalement de valider les résultats.

Faire une bonne enquête, de manière à aboutir à des résultats crédibles, qui apportent un progrès –aussi modeste soit –il-dans les connaissances. Il faut immédiatement distinguer deux grands types d'enquêtes, selon qu'elles sont dites qualitatives ou quantitatives.

A- Les enquêtes qualitatives :

Consistent à interroger un petit nombre de personnes, qui s'expriment longuement, par entretien .Les entretiens peuvent parfois être centrés sur une meilleure connaissance de ce qui s'est passé dans une séquence de temps en recoupant les informations livrées par différents protagonistes. Mais il s'agit aussi souvent de comprendre les motivations des individus, ce qui les fait vivre et agir.

A partir des paroles recueillies, on peut élaborer des conclusions sur les modes de raisonnement et les logiques à l'œuvre dans différentes catégories de population. On pourra par exemple faire parler longuement les acteurs d'un conflit social ou politique, recueillant ainsi un matériau très riche, dans lequel les acteurs explicitent leurs objectifs, justifient les moyens employés pour les atteindre, évoquent les contraintes et les obstacles rencontrés et précisent les perceptions qu'ils ont de leurs alliés et adversaire .Ils livrent leurs motivations complexes, leurs hésitations et leurs espoirs. Il est ainsi possible de mieux comprendre les stratégies des acteurs sociaux concernés et les logiques de leur action collective.

La démarche d'enquête qualitative correspond tout particulièrement à l'idéal épistémologique du sociologue allemand Max Weber (1922) qui privilégie une démarche de compréhension, consistant à découvrir le sens que les humains donnent aux choses, la signification qu'ils accordent à leurs actions. Les intentions des acteurs sociaux, individuels et collectifs, leurs motivations, contribuent à expliquer les événements et le devenir des sociétés.

B- Les enquêtes quantitatives :

Consistent toujours à faire répondre des individus à un questionnaire standardisé : les différentes modalités de réponse à chaque question sont prévues d'avance, de manière à pouvoir facilement analyser les réponses en totalisant les scores de chacune. L'enquête quantitative dénombre donc les comportements déclarés, les pratiques et les opinions des individus.

Les enquêtes quantitatives peuvent dans de rares cas être adressées à tous les individus d'une population. C'est ce qui se passe avec les recensements de la population, qui visent à l'exhaustivité. On ne peut alors qu'avoir des questionnaires très courts, du fait de la masse des réponses obtenues. Le plus souvent, pour pouvoir multiplier les questionnaires sans être submergé par les réponses, l'enquête ne portera que sur un échantillon restreint de population, un échantillon représentatif, à l'image de l'ensemble d'un groupe social ou d'une société (Riutort Philippe, 2004, P : 120).

Pour pouvoir quantifier la pensée des individus, les questions ne peuvent qu'être assez simples (et même apparemment simplistes et réductrices).

La démarche d'enquête quantitative correspond bien à l'idéal d'Emile Durkheim (1895) : selon lui, il faut « traiter les faits sociaux comme des choses », comme des objets extérieurs, qu'on ne peut comprendre par les motivations des individus, puisque ceux-ci sont déterminés par leur environnement social. Pour Durkheim, un phénomène social s'explique par un autre phénomène social, par exemple le taux de suicide dépendrait de la force des normes sociales dans une collectivité ou société.

Une enquête quantitative dénombre des opinions ou des comportements déclarés qui sont autant de phénomènes considérés comme des objets extérieurs, que l'on ne cherche pas à expliquer en demandant d'abord aux enquêtés le pourquoi de leurs réponses, mais en étudiant « objectivement » leurs relations stratégiques avec d'autres réponses de la même enquête. Mais la démarche d'enquête quantitative peut aussi correspondre à l'épistémologie Wébérienne de la compréhension explicative : l'analyse des chiffres permet de repérer les différentes logiques de représentations ou d'action, ainsi que d'explicitier le sens des pratiques des différents groupes interrogés.

C- Choix entre enquête qualitative et quantitative :

L'enquête qualitative est souvent très utile lorsqu'il s'agit d'étudier des populations marginales ; elles l'est aussi lorsqu'on veut étudier des populations pour lesquelles il est très difficile de construire un échantillon représentatif. Dans le premier cas, le passage par l'enquête qualitative permet des prises de contacts « en douceur » après immersion dans un milieu pour se faire accepter et pour être perçu comme digne de confiance. Dans le deuxième cas, on privilégiera l'enquête

qualitative, par exemple parce qu'on ne dispose pas de bonnes sources statistiques sur cette population ou parce qu'il n'existe pas de liste nominative de ses membres (Bréchon P, 2011, P :29).

Cela dit, le choix de la méthode qualitative n'est pas seulement un choix négatif, du à la difficulté de construire un échantillon quantitatif. L'approche qualitative peut parfois se révéler la plus adaptée au sujet traité, par exemple lorsqu'on s'intéresse au jeu des acteurs sociaux dans une circonstance particulière (événement, décision politique, mise en œuvre d'une politique...).

Une enquête quantitative a toujours pour objectif de mesurer un phénomène et de chercher les relations que celui-ci entretient avec d'autres types de données, de manière à pouvoir expliquer l'objet étudié. L'utilisation des chiffres n'a donc pas seulement une fonction descriptive, de mesure de la réalité objective à un moment donné, mais une fonction explicative, à partir de l'étude des relations statistiques entre données.

L'enquête d'opinion cherchera à expliquer un type d'opinion au centre d'une étude par d'autres opinions et valeurs, ainsi que par la situation sociale des individus, leur genre, leur âge, leur appartenance professionnelle, leur région de résidence, leur identité religieuse...L'explication sociologique n'est donc pas du tout recherchée de la même manière que dans l'enquête qualitative (Bréchon P, 2011, P111). Il s'agit ici de trouver des explications dans les chiffres, que les individus soient ou non conscients de ce qui les marque. L'analyse des données fait apparaître les explications, essaie de les prouver sans pouvoir se poser la question de l'accord ou du désaccord des intéressés avec l'explication qui ressort des chiffres.

XI. L'échantillon et l'échantillonnage :

À cette étape du processus de recherche, le chercheur se préoccupe des sources de données en regard du sujet de recherche et de la population auprès de laquelle il les recueillera. Des décisions sont prises quant au choix des personnes à inclure dans l'étude comme sources de données ; c'est ce qu'on appelle l'échantillonnage.

Comme il est assez rare qu'un chercheur ait accès à la population totale qu'il désire étudier, il doit choisir un échantillon de personnes qui représente cette population. Avant de nous pencher sur les différentes méthodes d'échantillonnage couramment utilisées pour constituer des échantillons, revoyons les principaux concepts liés à l'échantillonnage tels que la population cible, la population accessible, l'échantillon, la représentativité et l'erreur d'échantillonnage (Fortin M- Fortin F, 2010, P : 12).

A. Introduction terminologique :

Pour faire une enquête, il n'est pas possible d'interroger tous les individus d'une catégorie sociale ou d'un pays. On devra donc construire un échantillon, c'est à dire sélectionner méthodiquement une petite partie de la population pour connaître les caractéristiques de la totalité. La technique de l'échantillonnage s'applique à tous les domaines de l'existence et se pratique spontanément dans la vie courante, comme le fait d'analyser l'éprouvette de sang du malade.... (Bréchon, P, 2011 , P :123).

- **L'individu** : c'est une unité statistique, un élément d'un ensemble, et pas nécessairement une personne. Ce peut être n'importe quel objet, vivant ou non, matériel ou immatériel puisqu'on peut compter des nombres ou des concepts qui seront autant d'individus.
- **L'échantillon** : est une partie ou un sous- ensemble d'une population mère.

C'est la fraction d'une population cible dont certaines caractéristiques vont être évaluées.

- **Echantillonnage** : l'échantillonnage est une opération statistique essentielle du recueil des données par sondage.

C'est l'opération par la quelle on sélectionne, ou on choisi des individus qui constituent un échantillon.

- **Sondage** : sonder signifie sélectionner une partie significative pour analyser en profondeur, au –delà des apparences et de la surface des choses.
- **La taille d'un échantillon** : renvoie à un nombre d'unité qu'il contient. La détermination de cette taille est différente selon la recherche et ses objectifs. L'échantillon peut comporter un seul participant (dans le cas unique de la psychanalyse), comme on peut avoir des dizaines ou des centaines selon les objectifs de la recherche (dans le cas des recherches en sociologie).
- **Une population** : c'est un ensemble d'individus, lequel est donc également souvent très différent d'une population démographique.
- **L'univers de l'enquête ou population mère (parfois aussi appelée population parente)** : c'est la population sur laquelle porte l'enquête, qui est strictement délimitée à partir des objectifs de celle-ci. Ces limites ne sont pas toujours faciles à définir mais constituent une étape importante de l'enquête.

Elle Correspond à l'ensemble de tous les individus qui ont des caractéristiques précises en relation avec les objectifs de l'étude.

C'est l'ensemble d'individus ou d'unités, auquel s'applique l'étude. Les limites de cette population et ses caractéristiques sont définies en fonction des objectifs et de la problématique de la recherche.

C'est l'ensemble de tous les éléments auxquels le chercheur veut appliquer les conclusions de son étude.

- **Les techniques d'échantillonnage** : c'est l'ensemble des opérations permettant de sélectionner un sous-ensemble d'une population mère en vue de construire un échantillon.
- **Le principe de la représentativité** : idéalement un chercheur devrait choisir un échantillon parfaitement représentatif de la population mère, et cela veut dire deux choses :
 - Que l'échantillon a exactement les mêmes caractéristiques que sa population mère.
 - Que les tests issus des tests empiriques faits sur l'échantillon sont semblables à ceux qui seraient issus de tests empiriques portant sur l'ensemble de sa population mère (le principe de généralisation).

Le meilleur moyen pour obtenir cette représentativité est de choisir au hasard des individus participants figurant sur la liste des individus de la population mère.
- **La base de sondage** : pour prélever un échantillon dans un ensemble, il faut disposer d'informations sur les individus de la population- mère. dans le cas des sciences sociales, il s'agit de listes d'adresses postales ou messagerie électronique, de numéros de téléphone.
- **Le plan de sondage** : il consiste à définir la taille de l'échantillon, le mode de sélection des personnes à interroger, les différents niveaux de tirage aléatoire ou la structure de l'échantillon en fonction des quotas retenus.
- **L'intervalle de confiance** : chiffre indiquant l'étendue de l'incertitude autour du résultat d'un sondage. L'intervalle de confiance est double de la marge d'erreur.
- **La marge d'erreur, ou l'erreur de l'échantillonnage** : la représentativité d'un échantillon n'est jamais parfaite, elle comporte toujours cette distance qui du essentiellement à la taille d'échantillon choisie qui n'est pas suffisante, ou bien l'effectif de certaine catégorie d'échantillon n'est aussi satisfaisante.

Pour bien assurer cette combinaison, le chercheur est appelé soit : à prendre une grande quantité de l'effectif de la population mère, car à chaque fois qu'on augmente la taille d'échantillon, à chaque fois que la marge d'erreur sera réduite, ou bien, qu'il procède à un échantillon complémentaire.

La marge d'erreur c'est le chiffre indiquant une distance positive ou négative autour du résultat d'un sondage. Intervalle de confiance ou marges d'erreurs sont généralement exprimés avec une probabilité de 95% que le résultat obtenu soit conforme à celui de l'univers de l'enquête.

- **Enquête exhaustive** : C'est une enquête qui se réalise sur l'intégralité ou l'ensemble de la population mère.

B- L'importance de l'échantillonnage :

La plupart des enquêtes ne peuvent être appliquées sur l'ensemble de la population mère, en raison de : la population mère est large et difficile à cerner, le coût de la recherche, la question du temps et la possibilité méthodologique de toucher à tous les individus de la population, pour cela l'opération de l'échantillonnage, permet au chercheur de :

- Baisser le coût de sa recherche
- Diminuer le temps consacré à sa recherche
- Avoir une maîtrise des données de sa recherche

C- Les types d'échantillonnage, caractéristiques distinctives :

Le type probabiliste	Le type non probabiliste
▪ Le chercheur est appelé à choisir un échantillon. ▪ La population mère est connue, déterminée. ▪ Le choix se repose sur le principe du hasard et de l'incertitude. ▪ Chaque unité de l'échantillon a une chance égale d'être choisie. ▪ Possibilité d'avoir un échantillon représentatif. ▪ Possibilité de généraliser les résultats de la recherche. ▪ Possibilité d'estimer la marge d'erreur. ▪ Utilisés dans les recherches quantitatives	▪ Le chercheur est appelé à construire un échantillon. ▪ La population mère n'est pas connue et indéterminée. ▪ Le choix se base sur la liberté et la volonté du chercheur. ▪ Le principe de probabilité d'être choisi est inexistant. ▪ On ne peut pas avoir un échantillon représentatif. ▪ On ne peut pas généraliser les résultats de la recherche. ▪ Impossible d'estimer la marge d'erreur. ▪ Utilisés dans les recherches qualitatives.

D- Les types d'échantillonnage :

- ❖ **Le type probabiliste :** ou le prélèvement se repose sur le hasard et l'incertitude du chercheur. Un type basé sur le principe de probabilité, c'est-à-dire tous les éléments de la population mère ont la même probabilité d'être choisis.

Les techniques d'échantillonnage probabiliste :**➤ Echantillonnage aléatoire simple :**

Ou chaque élément d'une population donnée a une chance connue, égale et non nulle de faire partie de l'échantillon.

➤ Echantillonnage aléatoire systématique :

Cette technique consiste tout simplement à tirer au hasard le nombre requis d'unités non numérotées à partir d'une liste déjà établie. Cette liste peut être un annuaire téléphonique, une liste de recensement, une liste de membres d'une association ou d'un groupe quelconque, une liste des bénéficiaires d'un service, etc.

On peut procéder de la manière suivante : on calcule le nombre d'unités de la population mère, on détermine la taille de l'échantillon, on divise le nombre d'unités de la population mère par le nombre d'unités contenues dans l'échantillon, on tire au hasard un nombre de 1-10 qui servira de point de départ au tirage.

➤ Echantillonnage par grappe :

Cette technique est fort pratique lorsqu'on ne dispose pas d'une liste complète et numérotée des unités de la population mère. Elle sera également fort appréciée si la recherche est limitée par des contraintes de déplacement, de coûts ou de temps. De plus, si on se livre à une observation à grande échelle, il peut être indiqué de recourir à la technique de l'échantillonnage en grappes plutôt qu'à la technique de hasard simple ou stratifiée.

➤ Echantillonnage stratifié :

Cette technique est utilisée lorsqu'on veut comparer le comportement de deux groupes foncièrement distincts, ou lorsque la population mère est hétérogène, c'est-à-dire qu'elle se compose de plusieurs sous groupes foncièrement distincts selon l'âge, le sexe, l'appartenance ethnique, la religion, etc. Pour cela il faut simplement définir précisément les strates qu'on veut retenir au sein de la population mère. Une fois cette tâche accomplie, le chercheur procède à un échantillonnage de hasard dans chacune de ces strates.

Le type non probabiliste : ou le prélèvement se repose sur la volonté du chercheur, c'est type où tous les éléments de la population cible n'ont pas une chance connue, égale et non nulle de faire partie de l'échantillon constitué.

E- Les techniques d'échantillonnage non probabiliste :

➤ **Echantillonnage accidentel ou à l'aveuglette :**

Technique non aléatoire où les éléments sont sélectionnés par le chercheur simplement parce qu'ils sont présents et disponibles.

➤ **Echantillonnage typique ou au jugé :**

Technique non aléatoire où les éléments sont sélectionnés par le chercheur parce qu'ils lui semblent typiques du groupe auquel ils appartiennent.

Elle exige une bonne connaissance du ou des types d'unités à observer.

➤ **Echantillonnage volontaire :**

Technique non aléatoire à son tour, où l'échantillon est constitué de personnes qui se sont portées volontaires pour participer à la recherche.

Une technique qui exige des ressources pour diffuser une annonce. Elle est très utile lorsqu'on ne dispose pas d'une liste de la population mère ou qu'on travaille sur un sujet délicat.

➤ **Echantillonnage en boule de neige :**

Technique non probabiliste, où l'échantillon est constitué avec l'aide de chaque participant à qui le chercheur demande de le mettre en contact avec un ou plusieurs autres répondants.

Dans cette technique, il est demandé de connaître au moins un informateur de départ. Elle est utile lorsqu'on travaille sur des sujets marginaux, illégaux ou difficiles d'accès.

➤ **Echantillonnage par quotas :**

Type non aléatoire où le nombre d'éléments sélectionnés dans chaque catégorie est proportionnel à ce qu'on trouve dans la population cible.

Dans cette technique, l'enquêteur est appelé à connaître au préalable les principales caractéristiques de la population mère à retenir, et de connaître les proportions des strates retenues dans cette population mère.

Préalables et utilités des différents échantillons

Noms des échantillons	Préalables	Avantages/désavantages
Échantillons probabilistes		Produisent des échantillons représentatifs
Hasard simple	- Liste complète et numérotée des unités de la population mère - Aucune contrainte géographique, économique ou temporelle	Technique purement objective ; se base uniquement sur le hasard
Hasard stratifié	- Liste complète et numérotée des unités des strates choisies - Aucune contrainte géographique, économique ou temporelle	- Permet la comparaison entre des sous-groupes de la population mère - Très pratique pour l'étude de populations mères peu homogènes
En grappes	Une carte ou une liste des sous-groupes constituant la population mère	Permet de contourner des contraintes géographiques, économiques et temporelles
Systématique probabiliste	Posséder une liste préétablie dont les unités sont énumérées par hasard (ou à tout le moins par ordre alphabétique si le nom n'est pas une variable)	Facilite le tirage au sort des unités de l'échantillon dans les cas où la liste de la population mère est longue et non numérotée
À plusieurs degrés	Connaître suffisamment plusieurs techniques d'échantillonnage afin de les utiliser ensemble d'une manière adéquate	Avantages et désavantages des techniques retenues
Échantillons non probabilistes		- Produisent des échantillons pouvant être exemplaires, mais non représentatifs - Ne nécessitent pas de listes préétablies - Risque de biais plus grand
Accidentel	Aucun, sinon savoir où rencontrer les unités pertinentes	- Utilisation très simple et très souple - Aucune garantie concernant la représentativité
Par quotas	- Connaître les principales caractéristiques de la population mère à retenir - Connaître les proportions des strates retenues dans la population mère	- Assure une certaine représentativité de l'échantillon selon les caractéristiques retenues - Risque de certains biais introduits lors du choix des unités fait par le chercheur
Typique	Bonne connaissance du ou des types d'unités à observer	- Très utile pour recherches portant sur des phénomènes typiques, marginaux - Très utile pour des échantillons exemplaires
« Boule de neige »	Connaître au moins un informateur de départ	- Très utile lorsqu'on travaille sur des sujets marginaux, illégaux ou difficiles d'accès - Risque de biais découlant des choix d'unités faits par les informateurs de départ
De volontaires	Ressources économiques pour diffuser une annonce	- Très utile lorsqu'on ne dispose pas d'une liste de la population mère ou qu'on travaille sur un sujet délicat - Risque de biais car certains types d'individus sont plus attirés que d'autres par ce genre d'expérience

Source : François Dépelteau, (2000) *la démarche d'une recherche en sciences humaines*, presses de l' université de Laval, Canada, P :230

Conclusion :

A travers ce cours destiné aux étudiants en formation de licence 2 Sociologie, nous avons essayé de mieux cerner son contenu, en évoquant l'essentiel des éléments jugés utiles pour la formation. Nous avons aussi essayé d'enrichir le cours avec des illustrations, schémas significatifs, tableaux et des exemples, pour faciliter la tâche aux étudiants de mieux assimiler le cours.

Les éléments abordés dans le contenu, ont été élaborés après consultation de l'offre de formation relative à la formation licence sociologie.

Nous avons aussi développé et consolidé certains points avec des définitions extraites et prises dans des ouvrages méthodologiques récents et de référence.

La liste bibliographique :

1. Abernot Yvan, Ravestein (2009), **Réussir son master en sciences humaines et sociales, problématiques, méthodes, outils**, édition Dunod, Paris.
2. Aktouf Omar, (1987), **la méthodologie des sciences sociales et approche qualitatives des organisations**, les presses de l'université du Québec.
3. Blanchet Alain et Autres, (1998), **Les techniques d'enquêtes en sciences sociales, observer, interviewer, questionner**, Dunod, Paris.
4. Bachelard Gaston (1934), **La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective**, Paris : Librairie philosophique J. VRIN, 5e édition, 1967.
5. Béatrice Barbusse, Dominique Glaymann, (2005), **la sociologie en fiches, licence et masters, instituts d'études politiques, concours administratifs, ellipses**, édition Marketing S .A, Paris.
6. Beaud Michel, (2003), **l'art de la thèse, comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire**, la découverte (guide et repères), France.
7. Beaud Stéphane et Florence Weber (2010), **Guide de l'enquête de terrain** , Broché - La découverte, Paris.
8. Benoit Gauthier, (2003), **la recherche sociale, de la problématique à la collecte des données**, presse de l'université de Québec.
9. Berthier Nicoles, (2006), **Les techniques d'enquêtes en sciences sociales , méthodes et exercices corrigés**, Armand Colin, Paris .
10. Blanchet Alain et Anne Gotman, (2007), **l'enquête et ses méthodes, l'entretien**, Armand Colin, Paris.
11. Boudon Raymon, Fillieule Renaud (2002) **les méthodes en sociologie**, que sais- je, presse universitaire de France, France.
12. Boudon, Raymond, Lazarsfeld, Paul, (1971) , **Le vocabulaire des sciences sociales. Concepts et indices**. Paris, Mouton.
13. Bréchon Pierre, (2011) , **Enquêtes qualitatives ,enquêtes quantitatives**, presses universitaires de Grenoble ,France.
14. Combessie Jean Claude, (2001), **la méthodologie en sociologie**, repères la découvertes, Paris.
15. De Singly François, (2007), **l'enquête et ses méthodes, le questionnaire**, Armand Colin, Paris.

16. Del Bayle Jean-Louis, (2000), **Introduction aux méthodes des sciences sociales**. Paris-Montréal, L'Harmattan.
17. Dépelteau François, (2005), **La démarche d'une recherche en sciences humaines, de la question de départ à la communication des résultats**, de Boeck, Bruxelles.
18. Dumez Hervé, (2012), **Méthodologie de la recherche qualitative, les questions clés de la démarche compréhensive**, 2^{ème} édition, Vuibert, France.
19. Fortin, Marie – Fabienne, (1996), **le processus de la recherche : de la conception à la réalisation**, ville Mont –Royal, Décarie éditeur, France.
20. Gay Thomas, (2004) **L'indispensable de la sociologie**, Studyrama, France.
21. Gerrig Richard, Zimbardo Philip (2008), **Psychologie**, 18^{ième} éd, Pearson éducation, France.
22. Gordon Mace et François Pétry, (2000), **Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales**, de Boeck, Bruxelles.
23. Hampartzoumian Stéphane , (2013), **Réussir sa licence en sociologie**, 2^{ème} édition librairie Studyrama, Paris.
24. Luc Albarello, (2000), **Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales**, Armand Colin,
25. Madeleine Grawitz (2001), **les méthodes des sciences sociales**, 11^{ème} éd, Dalloz, Paris.
26. Mariette José, (2004), **introduction à la sociologie**, éditions le manuscrit, Paris.
27. Mountoussé Marc, Renouard Gilles, (2006), **100 fiches pour comprendre la sociologie**, 4^{ième} édition, Bréal, France .
28. Mucchililli Alex, (2009), **dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines**, 3^{ième}, Armand collin, France.
29. Patrick Champagne, Rémi Le noir et autres, (1990) **,Initiation à la pratique sociologique**, DUNOD ,France .
30. Quivy Raymond, Campenhoudt Luc Van , (2006), **Manuel e recherche en sciences sociales**, 3^{ème} éd, Dunod, Paris.
31. Riutort Philippe, (2014), **Précis de sociologie**, 3^{ème} éditions, Presse universitaire de France.
32. Roller Catherine, (2006), **Introduction à la démographie**, 2^{ième} éd, édition Armand colin, France.
33. Serban Lonescu, Blanchet Alain, (2009), **Méthodologie de la recherche en psychologie clinique, nouveaux cours de psychologie, master et doctorat**, 1^{ère} éd, Puf, France.

34. Sylvain Giroud et Ginette Tremblay, (2009) **Méthodologie des sciences humaines, la recherche en action**, édition du renouveau pédagogique, Canada.
35. Tremblay M A, (1969), **initiation à la recherche dans les sciences humaines**, Montréal, Mc Graw-Hill éditeurs.
36. Yvan Abernot et Jean Ravestein (2009) , **Réussir son Master en sciences humaines et sociales, problématiques, méthodes, outils** , Dunod, Paris.

I. Pré requis :

Pour une bonne assimilation du cours et une bonne appréhension de ses objectifs, l'étudiant est censé déjà connaître les initiations de base de la méthodologie, ainsi distinguer entre le savoir scientifique et le savoir non scientifique (commun). Ainsi l'étudiant doit avoir un niveau de langue acceptable et des connaissances en méthodologie de la recherche notamment en recherche documentaire (lectures et les entretiens exploratoire) pour mieux assimiler les cours et réaliser les différentes activités(TD)(fiches de lectures, exposés).

II. Visées d'apprentissage :

Les objectifs du cours sont nombreux qu'on peut résumer comme suit :

1. Maîtriser le jargon méthodologique (le vocabulaire méthodologique et ses spécificités).
2. Maîtriser les étapes à suivre dans de la démarche de recherche scientifique.
3. Maîtriser les différentes méthodes et techniques de collectes des données.
4. Ce cours permet de suivre pas à pas la conduite d'une enquête sociologique. Chacune des techniques et méthodes présentées sont lustrées par des exemples puisés aux meilleures sources de la tradition sociologique, en même temps que sont soulignés l'intérêt, les limites et les précautions d'emploi de chaque méthode.

III. Modalités d'évaluation des apprentissages :

L'évaluation finale sera à travers :

- Un examen final sur table (écrit) à la fin du semestre
- Un contrôle continu portant sur l'assiduité, les interrogations, les exposés et fiches de lectures.

IV. Activités d'enseignement-apprentissage :

En présentiel et à distance :

- ✓ Le cours se fait en mode magistral auquel les étudiants sont invités à participer activement, soit par des questions ou des commentaires dans le but de faire vivre le sujet, mettre en exergue son importance, ainsi que son utilité.
- ✓ Les (TD) se font à travers des séances de travail, où les étudiants sont répartis en petits groupes.
- ✓ La participation active aux activités de chaque séance et l'assiduité sont des éléments d'évaluation.
- ✓ Les activités sont, soit des projets (exposés) collectifs ou individuels, analyse de textes et présentations des fiches de lectures.
- ✓ Les activités sont discutées, corrigées et notées.

A distance :

- ✓ Consulter les ressources et s'acquitter des activités proposées.
- ✓ Échange des expériences
- ✓ Échanges des opinions et des interrogations sur le cours et son déroulement.
- ✓ S'acquérir de nouvelles ainsi que des feedbacks.
- ✓ Respecter les délais de remise des travaux.

V. Alignement pédagogique :

Le cours vise l'acquisition des compétences fondamentales et qui sont mesurées en termes de :

- o **Savoirs** : le cours repose essentiellement sur la transmission des connaissances utiles, intéressantes et nécessaires. Il vise à fournir toutes les fondements de la culture théorique et pratique nécessaire pour la démarche de recherche scientifique.
- o **Savoir-faire** : le cours a aussi pour objet le transfert de méthodes permettant l'application (synthèses, constations ; généralisations, analyses, critiques...etc) des savoirs acquis.
- o **Savoir-être** : le cours vise à susciter la curiosité, le débat, des questionnements et des interrogations sur la vocation et la véritable tâche du chercheur scientifique. ainsi la richesse des informations acquises peuvent aider les étudiants (dans le cadre de la préparation de leurs mémoires) à se

focaliser sur des pistes et thématiques intéressantes dans le domaine des sciences sociales.

VI. Modalités de fonctionnement :

Le cours est organisé en présentiel ainsi qu'à distance :

- Il est organisé en séances de cours magistral interactif dispensé par l'enseignant à l'ensemble des étudiants de la section. Et, en séances TD par groupe. Ces séances visent à détailler certains points ou éléments complexes et offrent aux étudiants l'opportunité de poser leurs questions et d'échanger les idées et les informations entre eux. En fin elles développent chez les étudiants l'esprit de synthèse et la maîtrise des techniques d'exposé oral et le débat.
- Toute fois les étudiants sont invités à prendre connaissance des modalités de participation au cours.
- Ils sont censés se procurer des ressources nécessaires.
- Ils doivent s'acquitter des activités proposées (analyse de texte, fiches de lecture, exposés écrits et oraux).
- Ils doivent aussi déposer leurs travaux et devoirs.